

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement: \$2.00 par Année.

MONTREAL,

SAMEDI 29 MAI 1880.

N^o. 2

LE "GLOBE" ET L'EMPRUNT.

La presse du Canada a diversement apprécié l'emprunt de \$4,000,000 effectué par M. Wurtele sur le marché français. Les journaux conservateurs se sont réjouis avec raison du succès obtenu par le député d'Yamaska, et la presse libérale, en général, n'a pu cacher son dépit en apprenant que le gouvernement du jour avait trouvé aussi promptement les moyens de se tirer des embarras que lui a légués la mauvaise administration du ministère Joly.

Rien de surprenant en cela, pour quiconque connaît la loyauté proverbiale de nos amis les libéraux: Ils savent, et pour cause, que la province est endettée, et que, pour faire face aux besoins de la situation, il n'y avait d'autre alternative que celle de faire un emprunt; cependant il suffit que la transaction ait été faite par le gouvernement conservateur pour qu'elle soit mauvaise. Mais, Messieurs les libéraux, veuillez donc avoir le patriotisme de nous révéler les ressources que vous auriez trouvées pour payer vos dettes sans recourir à un emprunt si vous fussiez restés au pouvoir! D'abord, n'avez-vous donc jamais fait aucun emprunt, durant votre court séjour sur les banquettes ministérielles de Québec? Et avez-vous alors emprunté à des conditions plus avantageuses que ne l'a fait récemment M. Wurtele.

Nous ne nous faisons pas d'illusions au sujet de l'emprunt des \$4,000,000; nous savons parfaitement qu'il nous faudra rembourser cette somme plus tard, et, en attendant, en payer l'intérêt; mais n'étions-nous pas forcés de recourir à ce moyen, pour payer nos dettes, y compris le déficit de l'administration Joly, qui va absorber un sixième de cette somme? Et ces charitables libéraux nous en veulent de ce que nous trouvons le moyen de payer leurs petites dettes!

Heureusement, il y a au moins une exception dans le camp libéral; et cette exception, c'est le principal organe du parti libéral de la Confédération qui la fournit: c'est le *Globe* de Toronto qui se réjouit de notre bonne fortune, quand les petites feuilles libérales de cette province n'ont pas même la bienséance de voiler un peu leur dépit.

Voici ce que disait le *Globe* de samedi dernier:

"On doit féliciter le gouvernement de Québec du succès qui a couronné sa tentative de lever un emprunt provincial sur le marché de Paris. L'emprunt a été fait à 98 cent et l'intérêt est à cinq pour cent. Le coût de la négociation est faible et tout ensemble le taux est très-favorable. La province de Québec n'a pas toujours été favorisée par le sort sur le marché de Londres, et c'est une bonne fortune pour elle d'avoir trouvé un autre marché. En même temps il faut espérer que maintenant que l'embargo

financier qui pesait sur la province a été levé, le gouvernement va s'efforcer, par l'économie et une bonne administration, d'éviter à l'avenir la nécessité de recourir même à la Bourse de Paris."

LE TERMINUS.

Nous avons enfin pu rencontrer un partisan des casernes. Cela n'a pas été sans peine, nous les cherchions parmi les désintéressés. Ce monsieur a bien voulu nous initier aux mystères qui entourent le plan de la ligne qui doit conduire le chemin de fer aux Casernes. La voie principale, nous dit-il, bifurquera de la voie des quais un peu au-dessous du pont de la rue Ste. Marie; elle se tiendra le long du talus à une hauteur suffisante pour éviter l'inondation en automne, et l'action des glaces au printemps; elle prendra son niveau insensiblement, de manière à arriver aux Casernes, de plein-pied avec la rue de l'Eau (Water street). Elle suivra le quai jusqu'à l'hôpital militaire, là elle fléchira légèrement à droite, passera sur le site de l'hôpital, et se dirigera à travers le bloc qui forme le coin de la rue Jacques-Cartier, vers le centre des Casernes.

—Et combien pensez-vous que cette ligne coûterait au gouvernement?

—Oh! bien moins que vous ne le croyez: environ trois cent cinquante mille piastres.

—Quelle est la distance du pont de la rue Ste. Marie aux Casernes?

—Moins d'un mille.

—Le fait est que construire un chemin de fer à raison de \$400,000 le mille, c'est ce qu'on peut appeler le bon marché; mais passons. Vous serez obligés de poser votre voie sur un remblai qu'il vous faudra ou niveler, en le prenant sur le talus, ou construire en entier, lorsque vous aurez à éviter les angles abrupts de la rive, qui ne présente pas toujours une ligne continue.

—C'est vrai, mais la commission du Havre doit payer la moitié du coût du terrassement.

—Comment! Mais je croyais que la commission du Havre avait l'intention de se décharger sur la ville de Montréal de la plus grande partie de sa dette actuelle qu'elle trouve gênante pour la navigation, et elle songerait à se charger de nouvelles dépenses! C'est bien extraordinaire. Maintenant, il vous faudra donner à votre remblai une largeur considérable pour y placer les voies qui aboutiront aux Casernes?

—Nous n'aurons qu'une voie sur la plus grande partie du parcours.

—Et pensez-vous avec une seule voie donner passage à tout le trafic de fret et de voyageurs entre Montréal et Hochelaga?

—Il n'y aura guère que les voyageurs, qui viendront aux casernes.

Le fret de l'Ouest s'arrêtera à la jonction St Martin d'où il sera dirigé directement sur Québec, ou bien il descendra d'Hochelaga par les quais. D'ailleurs les Casernes ne sont pas assez étendues pour un trafic considérable; nous n'avons ici qu'un embranchement; la ligne principale nous laisse de côté et se continue vers Québec par la jonction St Martin.

—Où mettez-vous les remises des chars?

—A Hochelaga.

—Les remises des machines, (rotondes)?

—A Hochelaga.

—Les ateliers de réparation et de construction?

—A Hochelaga.

Ainsi, lecteurs, vous êtes au fait de la portée qu'aura vis-à-vis de vos intérêts, le choix des casernes comme terminus.

Ce choix indiquera:

1^o. Que l'embranchement de St. Martin devient une partie intégrale et inamovible du chemin de fer. Faites votre deuil de la ligne directe de Québec à Montréal. Vous n'aurez plus qu'un embranchement. Vous avez combattu le gouvernement Joly parce qu'il avait fait cet embranchement St. Martin; le nouveau gouvernement tombe dans les mêmes errements.

"C'était bien la peine, assurément, de changer de gouvernement."

2^o. Que vous n'aurez en ville qu'une gare pour les voyageurs et les quelques marchandises qui seront destinées au centre de la ville. Le gros des marchandises restera, partie à St. Martin et partie à Hochelaga.

3^o. Que les remises, ateliers, etc., n'ayant pas de place en ville seront relégués à Hochelaga.

Et l'on vous demande, électeurs de Montréal-Est, d'accepter tout cela, sous prétexte de mettre à exécution le règlement du million! Ce règlement que vous avez voté, par lequel vous avez accepté de vous charger d'une dette d'un million, dans l'espoir d'avoir chez vous, au milieu de vous, une gare centrale vous donnant le bénéfice du trafic d'une grande ligne du chemin de fer, de la continuation du Pacifique Canadien, ce règlement on l'invoque pour vous faire renoncer à toutes vos légitimes espérances, à tous les avantages sur lesquels vous comptiez. Est-ce juste? Est-ce loyal? souffrirez-vous cela?

La conversation que nous venons de rapporter nous a encore appris autre chose que nous vous dirons demain.

II

La navigation, avons-nous dit à notre partisan des casernes, a besoin de débouchés pour atteindre le centre de la ville. Les quais construits par la commission du Havre, et qui s'é-

tendent jusqu'à Hochelaga, devront être utilisés, espérons-le, pour le déchargement des navires au long cours; ces navires nous apporteront d'Europe ou des Etats-Unis, des matières premières pour les manufactures qui sont établies ou s'établiront dans la partie Est de Montréal, du charbon, du fer, des marchandises pour nos négociants. Vous n'avez pas la prétention de fermer l'accès de la ville au fret de ces navires sur toute l'étendue des quais à l'est des casernes?

Cela mettrait les propriétaires d'immeubles sur la rue Ste Marie dans l'impossibilité d'y établir des entrepôts et des magasins de gros, car ils se trouveraient beaucoup plus éloignés, en réalité, des navires qui seront amarrés à leurs portes, que les magasins de la partie Centre de Montréal, où se concentrent actuellement toutes les affaires de ce genre?

—Nous avons l'intention d'ouvrir quelques rues qui, partant de la rue Ste. Marie, viendront aboutir aux quais en passant au-dessous du niveau du chemin de fer.

—Mais le niveau de la rue Ste. Marie est à une telle hauteur au-dessus des quais, et l'espace donné pour établir la rampe est si court, que, si vous faites cela, vous n'aurez après tout que de véritables échelles de Jacob, les piétons seuls pourront s'en servir, et les voitures devront y renoncer.

—Pour la rue Jacques-Cartier, nous l'amènerons au niveau de la voie, et de là une direction oblique nous donnera le moyen d'atteindre les quais avec une pente assez douce.

—Vous établiriez ainsi un passage à niveau à l'entrée même de la gare; ce n'est guère prudent, et ce sera très-incommode pour le trafic qui sera nécessairement interrompu à chaque instant par la fermeture des barrières. Le niveau de la rue Ste Marie s'élève à partir de la rue Jacques-Cartier; vous aurez donc partout la même difficulté à rencontrer pour percer vos rues sous le talus du chemin de fer.

—Il n'y aura guère que deux ou trois percées de ce genre; nous considérons qu'elles suffiront pour les besoins de l'industrie qui existe actuellement dans cette partie de la ville.

—Vous ne faites donc aucune part, dans vos projets, au développement futur de l'industrie et du commerce de Montréal Est?

—Non; l'industrie et le commerce sont un monopole entre les mains de nos concitoyens de Montréal Centre et de Montréal Ouest. Nous ne songeons pas à le leur arracher.

—C'est un aveu qui ne vous servira guère de recommandation auprès de vos amis de Montréal Est. Maintenant, nous direz-vous en quoi votre plan est plus avantageux que celui du chemin Papineau?

—D'abord, il est plus près du centre de la ville; les hommes d'affaires de Montréal qui voudront prendre le train pourront se rendre à la gare à pied et économiseront ainsi 25 cts. par voyage.

—Selon vous alors, le chemin de fer est construit principalement pour la commodité de Messieurs les hommes d'affaires de Montréal; supposons que nous raisonnions d'après le même principe: les charretiers de Montréal, que vous voulez ainsi priver d'une source légitime de revenu, forment une partie importante et influente du corps électoral; or, il est bien entendu que leurs intérêts sont opposés au choix des casernes; que diriez-vous si nous nous objections à ce choix parce qu'il froisse les intérêts des charretiers? Votre argument n'est pas sérieux; à un autre.

—Les habitants du Nord qui apportent leurs produits au marché, se trouveraient ainsi à descendre du train à la porte du marché Bonsecours.

—Encore le même argument. Les habitants du Nord ont sans doute quelque raison de demander à être déposés aussi près que possible de leur marché; mais supposons qu'on les mène au marché Papineau! D'ailleurs, un vieil adage dit: Qui paie, commande; or c'est Montréal-Est qui doit payer, donc c'est à Montréal-Est de commander, n'est-ce pas?

La suite à bientôt.

BIEN RENSEIGNÉS.

Des gens bien renseignés ce sont les lecteurs de la *Concorde*. Ce journal modèle a entrepris de surpasser tous ses confrères en libéralisme dans l'art de fausser la vérité, et il faut lui rendre cette justice qu'il fait preuve d'un cynisme que pourrait lui envier l'honorable M. Langelier. La *Concorde* est un journal indépendant. Il n'y a pas à en douter, c'est elle-même qui l'a dit. Mais ce qu'elle a oublié de dire c'est qu'elle est indépendante de la vérité et du bon sens. Quant à l'indépendance vis-à-vis des chefs politiques, c'est là une chose dont elle n'admettra jamais la possibilité.

Lorsqu'on a eu le triste courage de se mettre à la remorque d'un Turcotte, on ne peut guère comprendre que d'autres puissent avoir une opinion indépendante. Lorsqu'on s'est fait journaliste dans l'unique but de défendre les traités, les concussionnaires et les spéculateurs politiques, on est naturellement porté à croire qu'un journaliste ne peut avoir d'opinion à lui et que tous ses écrits doivent être dictés par des personnes intéressées.

Notre confrère nous jugeant d'après lui-même, s'est dit que nous devions être inspiré par quelqu'un, et, comme il lui était impossible de découvrir quel pouvait être ce quelqu'un, il a choisi au hasard parmi les députés conservateurs et a annoncé à ses lecteurs, qu'il a habitués à ne s'étonner de rien de sa part, que MM. Taillon et Beaubien avaient inspiré notre article au sujet des remaniements ministériels.

La *Concorde* sait qu'elle ment en affirmant une chose aussi absurde. Tout le monde sait que ni M. Beaubien, ni M. Taillon, ni aucun autre député n'ont jamais rien eu à faire avec la rédaction du *Courrier*. Personne n'ignore que le *Courrier de Montréal* s'est toujours montré parfaitement indépendant des hommes politiques et qu'il ne s'est jamais gêné d'exprimer sa façon

de penser, sans s'occuper le moins du monde de plaire ou de déplaire à tel ou tel député, à tel ou tel ministre. La vérité fait tellement peur à notre confrère, que ce dernier évite autant que possible de donner la moindre apparence de vraisemblance aux faussetés qu'il débite.

Dans l'article en question nous avons pris sur nous de conseiller à nos amis politiques d'éviter certaines fautes que nous reprochions à l'administration libérale. La *Concorde* tronque notre article, et s'évertue à prouver que ces fautes nous les reprochions aux conservateurs. C'était déjà faire preuve d'assez de mauvaise foi et un journal moins tourmenté par le désir d'entasser faussetés sur faussetés, s'en fût peut-être tenu là.

La *Concorde* ne se contente pas de mentir, elle veut mentir maladroitement. Un autre journal, après avoir fait un premier mensonge eût senti le besoin de reconnaître l'indépendance dont nous avons toujours fait preuve. Après avoir cité des fragments de notre article, dans le but de leur donner une interprétation fautive, il eût tâché de donner plus de poids à ces citations en avouant que nous avions pour habitude de dire la vérité sans crainte ni faveur. Qui veut trop prouver ne prouve rien.

D'ailleurs la *Concorde* sait que le public ne se fait pas une haute idée de sa vérocité et elle ne veut pas laisser soupçonner à ses lecteurs qu'il existe de par le monde des journalistes assez indépendants pour dire franchement ce qu'ils pensent sans s'occuper des intérêts privés de celui-ci ou de celui-là.

Le *Courrier de Montréal* a toujours frappé à droite ou à gauche, partout où il y a eu des abus à signaler. Il a toujours agi sans crainte ni faveur. Ceci est parfaitement reconnu et notre confrère ne l'ignore pas plus que les autres. Cependant la rage du mensonge est telle chez lui qu'il nous représente à ses lecteurs comme un journal soumis et bon enfant comme une feuille aussi servile que la *Concorde* elle-même.

O logique libérale, voilà bien de tes coups!

Notre confrère veut se servir de notre humble prose, qu'il a tronquée à sa mode, pour convaincre ses lecteurs que les chefs conservateurs ont commis certaines fautes, et il commence par établir que notre opinion ne tire pas à conséquence, puisque, insinuet-il, nous n'avons jamais eu l'honnêteté ni le courage nécessaires pour exprimer notre pensée. Il prétend même que, nous autorisant de l'exemple de la *Concorde*, nous avons fait de notre journal l'organe de certains hommes politiques.

Nous devons cependant remercier la *Concorde* de nous avoir attribué des inspirateurs aussi éminents que MM. Taillon et Beaubien. Si nous étions disposé à chercher notre inspiration ailleurs, nous ne pourrions choisir des hommes plus dignes de nous conduire. Mais nous voulons rester seul maître de notre journal et nous n'imiterons jamais notre confrère qui n'écrit rien sans avoir au préalable consulté certain personnage qui s'est immortalisé par ses tours de voltige.

Notre confrère nous aurait probablement donné un Turcotte pour chef, s'il s'en trouvait encore quelque part, afin de compléter la ressemblance entre le portrait qu'il fait du *Courrier* et celui que tout le monde fait de la *Concorde*. Il n'en existe

plus, heureusement, et s'il s'en trouvait encore, ils ne manqueraient pas de passer dans les rangs du parti libéral, où ils trouveraient certainement une nouvelle *Concorde* pour faire leur apothéose.

Dans le grand parti qui a l'insigne honneur de compter la *Concorde* parmi ses organes, plus un homme a commis de turpitudes, plus il a mérité la réprobation et le mépris public, plus on l'encense, plus on lui prodigue les compliments, et plus les journaux s'empressent de lui ouvrir leur colonnes.

Voilà pourquoi notre confrère ne peut comprendre que nous nous permettions de parler en homme libre. C'est qu'on n'est pas habitué à en faire autant dans le camp libéral.

Tout étonnant que cela peut paraître à vos yeux, MM. de la *Concorde*, il n'est pas moins vrai que nous sommes parfaitement libre: Nous ne reconnaissons qu'un seul maître, c'est le devoir.

Vous vous êtes constitué l'esclave d'un traître; tout votre passé a été employé à défendre la conduite infâme d'un homme que tous les honnêtes gens repoussent avec dédain. Servile instrument d'un vendu, vous avez l'audace de nous attribuer vos faiblesses. Il n'y a rien de commun entre nous et personne, pas même vos lecteurs n'ajouteront foi à ce que vous avez écrit sous l'inspiration de votre maître. Vous en serez pour vos frais d'imagination et, malgré vos mensonges, le *Courrier de Montréal* aura toujours la réputation d'être un journal rédigé avec sincérité et conviction.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU ET LE GRAND-TRONC.

Voici deux compagnies qui semblent ignorer l'existence de l'élément français dans la province de Québec. Toutes deux ont pourtant d'excellentes raisons pour ne pas l'oublier. La première a été fondée par des Canadiens-Français et, bien que la plupart de ses actionnaires actuels soient des Anglais, il reste encore assez de Canadiens-Français parmi ceux qui composent pour rappeler aux autres que nos compatriotes ont droit à certains égards. La seconde n'a pas dédaigné d'accepter les subventions du gouvernement et elle devrait se rappeler que les Canadiens-Français ont fourni une part considérable des sommes qui lui ont été accordées. L'une et l'autre doivent savoir que, dans la province de Québec, c'est le peuple canadien-français qui, en définitive, fournit la plus forte partie des revenus qu'elles prélèvent sur la population.

En présence de ces faits, il est pour le moins étrange de constater que ces deux compagnies s'obstinent à publier leurs annonces dans les journaux anglais et à traiter la presse française à peu près comme si elle n'existait pas. Si nous protestons contre cette exclusion systématique de la presse française, ce n'est pas tant parce que le système suivi nous prive d'un patronage auquel nous avons droit, qu'à cause des inconvénients qui en résultent pour le public voyageur.

Le *Canadien* et le *Nouveliste* de Québec ont déjà protesté contre ce déni de justice et nous croyons devoir unir notre voix à celle de nos confrères pour réclamer en faveur de nos compatriotes la justice qu'on s'obstine à leur refuser.

Ceux qui voyagent ont tous le même intérêt à connaître les heures des départs et arrivées des convois et

des bateaux, et l'idée de choisir précisément la langue la moins usitée dans la province pour donner ces renseignements au public, est tout simplement ridicule. Qu'on publie ces annonces en langue anglaise, rien de mieux, nous n'y voyons pas d'inconvénients; mais qu'on refuse de les publier en français cela indique une étroitesse de vues peu convenable chez des hommes d'affaires.

L'argent n'a pas de nationalité et le dollar payé par un Canadien-Français vaut 100 cts. tout comme celui qui sort d'un gousset britannique.

La compagnie du Grand-Tronc est peut-être la moins digne de blâme. Ses directeurs demeurent en Angleterre et ceux qu'elle emploie ici ont intérêt à lui laisser ignorer la vérité sur le compte des Canadiens-Français, afin qu'elle ne soit pas tentée de donner à ces derniers une part dans la distribution des emplois lucratifs dont elle dispose. Mais que dire de la compagnie du Richelieu, cette compagnie fondée par des Canadiens, qui s'est enrichie au milieu d'eux, qui compte encore un certain nombre de Canadiens-Français parmi ses actionnaires, qui a pour théâtre de ses opérations la partie la plus française du Canada et qui, malgré cela, agit comme si les lecteurs des journaux français n'avaient pas besoin des renseignements qu'elle prodigue au public anglais?

Pour les directeurs de la compagnie Richelieu refuser d'annoncer en français c'est non-seulement se montrer maladroit au point de vue des affaires, mais c'est faire preuve d'un mauvais vouloir, que rien ne justifie vis-à-vis de ceux dont la compagnie reçoit le plus d'encouragement.

Les Canadiens-Français ont aussi à se plaindre d'un autre grief: c'est le refus de la part des deux compagnies en question de réduire à un taux raisonnable le prix du passage pour Québec, aller et retour, à l'occasion de notre grande fête nationale.

Tandis que les compagnies américaines se montrent disposées à réduire le prix du passage de manière à permettre à chacun de revoir le sol natal, le Grand-Tronc et la Compagnie du Richelieu se disposent à profiter de la fête pour exploiter le patriotisme des Canadiens.

Les corporations n'ont ni âme, ni conscience. Chacun sait cela, et nous ne perdrons pas notre encre et notre temps à en appeler aux sentiments des directeurs de ces deux compagnies. Cependant nous croyons devoir remarquer en passant, qu'en voulant faire trop de profit sur chacun des voyageurs, on s'expose à en diminuer le nombre et à compromettre à la fois le succès de la fête et celui de la spéculation qu'on veut faire.

Les américains entendent mieux les affaires. Ils ont assez de perspicacité pour s'apercevoir que plus les voyageurs seront nombreux, plus les profits seront considérables.

A en juger par les apparences tout porte à croire que le fanatisme entre pour quelque chose dans la décision prise par ces deux compagnies qui doivent tant aux Canadiens-Français. Nos compatriotes, sauront s'en rappeler en temps et lieu. Le monopole à fait son temps. Avec le chemin de fer du Nord, bon nombre de canadiens peuvent se passer des services de la compagnie du Richelieu et du Grand-Tronc.

D'ailleurs le public est intéressé à patroniser cette voie ferrée. Les profits qu'elle pourra faire iront grossir les recettes du gouvernement et chacun en profitera. Pour cette

raison et en vue de l'hostilité manifeste des compagnies dont nous avons parlé plus haut, nous conseillons à nos compatriotes de réserver leur patronage pour encourager cette entreprise nationale. Il est temps que ceux qui nous traitent d'une façon aussi cavalière, comprennent que les Canadiens-Français ne sont pas disposés à encourager ceux qui les méprisent.

A NOS CONFRERES.

Il y a quelque temps notre confrère du *Courrier de Worcester* suggérait de profiter de la grande démonstration du 24 juin pour réunir en Convention tous les journalistes Canadiens-Français. L'idée est excellente. Si nous nous sommes abstenus d'en parler jusqu'à présent, c'est que nous étions sous l'impression que nos confrères de Québec y avaient déjà songé et qu'ils ne manqueraient pas de prendre l'initiative pour mettre ce projet à exécution. Comme le temps presse et que rien ne semble avoir été fait dans ce sens, nous croyons devoir unir notre voix à celle du *Courrier de Worcester* afin d'attirer l'attention des journalistes de Québec sur l'opportunité d'une telle Convention.

La tâche du journaliste Canadien-Français est des plus ingrates et des plus difficiles. La presse française ne jouit pas en ce pays du degré d'influence auquel elle a droit. Cela tient à une foule de causes qu'il serait bon d'examiner.

C'est le journaliste qui forme l'opinion publique; c'est au journaliste qu'est dévolue la tâche de défendre les droits de ses compatriotes. Il est obligé par état de se faire des ennemis et de compromettre son avenir dans l'intérêt de ses lecteurs, qui bien souvent ne lui tiennent aucun compte des sacrifices qu'il est sans cesse obligé de faire pour eux. Il est tenu de refouler au-dedans de lui tous les sentiments qui font agir le commun des mortels. Il lui faut sacrifier ses amis et de se sacrifier lui-même sur l'autel du devoir. S'il est riche, il court grand risque de perdre sa fortune, et s'il est pauvre, il doit se résigner à rester tel. Il doit étudier toujours, produire sans cesse, ruiner sa santé et dépenser les plus belles années de sa jeunesse à servir un public qui se rappellera à peine de lui, lorsqu'épuisé par ce travail ingrat, vaincu par la fatigue ou broyé dans la lutte, il quittera l'arène pour faire place à de nouvelles victimes que le patriotisme ou la soif d'une gloire éphémère attireront dans la galère du journalisme.

Ce tableau n'est pas des plus rians mais il est loin d'être trop chargé. Le journaliste compte peu d'amis sincères. Les politiciens voient en lui un homme auquel ils croient faire beaucoup d'honneur en l'exploitant; le public croit lui rendre un immense service en lisant sa prose et bon nombre de lecteurs font tout leur possible pour le lire sans le payer. Certains lecteurs semblent croire que le journal a été fondé pour eux et pour eux seuls. On s'entend à merveille pour que le journaliste soit pauvre et, comme en cet heureux pays il est convenu que les riches seuls ont droit à l'influence et au prestige, l'humble forçat de la pensée se voit irrévocablement voué au rôle assez humiliant d'un homme bon tout au plus à fournir des idées à ceux qui en manquent, à décerner des éloges à ceux qui devraient en mériter, et à donner des conseils que tout

le monde approuve mais que personne ne su t.

N'y aurait-il pas moyen de remédier à cet état de choses? La question vaut la peine d'être étudiée. Pour notre part nous croyons que si l'on retrouvait chez les journalistes la bonne entente, l'union qui règne entre les membres des autres professions, la presse française serait à la fois plus influente et plus rémunérative.

A l'heure qu'il est ils sont assez rares les hommes qui croient que la presse n'a pas besoin d'eux. A nous de les convaincre que ce sont eux qui ont besoin de la presse. Le journalisme pourrait devenir plus lucratif sans que personne s'en trouvât plus mal et il serait bon d'aviser au moyen d'amener ce résultat.

Il est cependant une autre considération encore plus importante que celle-là: elle consiste dans la nécessité de donner plus d'influence à notre presse française. Tout journaliste tient à faire prévaloir ses opinions. C'est à peu près la seule récompense à laquelle il puisse aspirer. Réunissons-nous dans le but de nous entendre sur les moyens les plus propres à acquérir l'influence que nous devrions avoir. Cela ne peut faire de mal, et lors même que nous ne réussirions qu'à faire disparaître l'acrimonie des luttes de parti, ce serait un grand pas fait dans la bonne voie.

LA ST. JEAN-BAPTISTE.

Tout fait augurer que notre fête nationale sera célébrée avec beaucoup d'éclat, à Québec, le 24 juin prochain. De toutes les parties de l'Amérique Septentrionale nos nationaux ont applaudi au mouvement patriotique qui se prépare, dans la vieille capitale de la Nouvelle France, et nous nous réjouissons d'avance en songeant au grand nombre de nos frères qui viendront en ce jour, retremper leur patriotisme au berceau de notre nationalité sur ce continent.

Nous aimons à croire que Montréal et les villes environnantes seront bien représentées; cependant le plus grand nombre sera privé du bonheur d'assister à cette belle fête de la famille canadienne, et l'on s'abstiendra de faire aucune démonstration dans ces villes, le 24 juin, pour ne pas nuire au succès de la célébration qui aura lieu à Québec.

Pourquoi ne récompenserait-on pas l'abnégation de nos compatriotes de Montréal et des environs, en venant de Québec, le samedi, après les travaux de la Convention, pour assister à une grand-messe qui serait célébrée à Notre-Dame, le dimanche. Le lundi on pourrait avoir un pique-nique sur l'île Ste. Hélène ou sur l'île Gros-Bois, et le soir un banquet?

Ce projet nous semble raisonnable et praticable. Nul doute que les étrangers et nos compatriotes émigrés que la célébration de notre fête nationale attirera à Québec, aimeront à visiter notre jeune et florissante ville de Montréal, et nos concitoyens feraient, nous en sommes persuadés, l'impossible pour les accueillir dignement.

FEU M. PAPINEAU.

Le *Canadien* vient de publier sur l'ancien chef de la province de Québec un article contre lequel nous ne pouvons que protester.

Nous sommes de ceux qui ont été à même d'apprécier les nobles qualités qui distinguaient feu M. Papineau et comme homme public et comme

homme privé, et nous respectons sa mémoire, sans nous poser en juge de ses affaires de conscience. Dans les derniers temps de sa vie, nous avons différé d'opinion avec lui; le parti conservateur a cru devoir suivre une voie plus pratique que celle que M. Papineau voulait nous tracer; mais cela ne nous a point fait oublier le grand patriote, le puissant orateur, qui, durant près de trente ans, s'est tenu debout sur la brèche, faisant aux droits de sa nation un rempart de sa poitrine, et à qui—en somme—nous devons en grande partie les privilèges constitutionnels dont nous jouissons.

M. Papineau appartient au parti conservateur, comme au parti libéral; nous avons invoqué son nom et nous l'invoquerons encore. Ce fut un grand Canadien; c'est l'une de nos gloires nationales; et c'est faire un acte anti-patriotique que de chercher à le rabaisser dans l'esprit de notre population. C'est là notre avis.

Bien plus, nous avons cru devoir applaudir au drame qui le met en scène. Cette pièce est écrite dans un excellent esprit; c'est un appel en faveur de la conciliation et de la concorde; des sentiments nobles et patriotiques y sont exprimés; les événements de 1837 sont présentés sous leur vrai jour; nous aurions cru être injuste en ne donnant pas à cette œuvre le concours de notre encouragement.

Nous avons souvent déploré que M. Fréchette gaspillât son talent littéraire dans les luttes stériles de la politique; et quand il abandonne celles-ci pour se livrer exclusivement à une carrière où il peut faire plus d'honneur à son pays, nous ne nous inquiétons point de savoir à quel parti il appartient, et tant qu'il nous donnera des œuvres comme *Papineau*, nous croirons devoir l'applaudir et le féliciter.

EMPRUNT FRANCAIS AU CANADA

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Le gouvernement Chapleau, après de longues négociations, vient de réussir à conclure un emprunt de quatre millions de dollars sur le marché de Paris, avec faculté d'en obtenir deux de plus, s'il en exprimait le besoin. Cet emprunt a été négocié dans les conditions les plus avantageuses, à savoir quatre-vingt-dix-huit net, sans commission, ni perte d'intérêt. Le précédent emprunt, assuré-t-on, avait été conclu à New-York à 83. On voit par cette différence quel avantage offre au Canada le marché français, et quelle faveur attend les entreprises de Québec dans son ancienne métropole.

D'après les renseignements qui nous parviennent, cet emprunt ne serait que le début d'opérations extrêmement vastes, devant jeter dans la province de Québec plus de vingt millions de dollars, par l'organe d'un crédit foncier. D'autres projets émanant d'industriels et de négociants français ont reçu du gouvernement Chapleau des concessions importantes pour l'extraction des phosphates, la fabrication du sucre de betterave, etc.; et les cabinets de Québec et d'Ottawa doivent s'entendre pour subventionner une ligne de steamer entre la France et Québec, avec escale à Saint-Pierre et Miquelon.

La portée de ces grandes transactions avec la France, qui ne peut échapper à personne et qui inaugure pour le Canada français une ère nouvelle, est accueillie avec satisfaction par le public canadien. Tous les organes de la presse rendent hommage à l'initiative vigoureuse qu'ont su prendre l'honorable M. Chapleau et ses collègues pour ouvrir à la province de Québec ces perspectives pleines de promesses, et l'on reconnaît également l'habileté déployée par l'envoyé du ministère à Paris, M. Würtelle, député du comté d'Yamaska, dans la mission délicate qu'il vient de mener à bonne fin.

LA NOUVELLE LOI SUR LE TABAC.

Voici en résumé les dispositions de la nouvelle loi sur le tabac.

1o. Il faut obtenir une licence du gouvernement fédéral pour cultiver du tabac pour le commerce.

Cette licence est accordée sans frais.

Celui qui cultive du tabac pour son usage personnel n'a pas besoin de licence. La loi lui donne le droit de garder 30 livres de tabac pour son usage personnel, et 30 livres par tête pour chaque adulte mâle de sa famille.

2o. Le manufacturier de tabac est obligé de prendre une licence.

S'il manufacture du tabac étranger ou mêlé, la loi lui impose une taxe de \$75 pour sa licence.

La licence pour manufacturer du tabac canadien, s'obtient en payant un droit de \$50.

Le droit est de 40 centins par livre sur les cigares fabriqués en tout ou en partie avec la feuille étrangère, et de 30 centins par livre sur ceux fabriqués avec du tabac canadien.

Le tabac étranger coupé, haché et en poudre, paie un droit de 20 centins par livre.

Le tabac canadien coupé, haché et en poudre paie un droit de 14 centins par livre.

Il y a un droit de 4 centins par livre sur le tabac blanc (canadien), en torquette, ou en rôle.

3o. La feuille du tabac canadien est libre.

La feuille étrangère arrive en franchise, mais elle est de suite mise dans les entrepôts du gouvernement et ne peut en sortir que sur paiement d'un droit de 20 centins par livre.

Montreal Port Libre.

Le comité spécial nommé par le conseil de Ville, pour prendre en considération les questions relatives aux havre de Montréal, s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Fairbairn. Les échevins Jeannotte, Grenier, Nelson et Gilman, étaient présents. Son Honneur le Maire y assistait aussi.

Après quelques mots d'explication de la part du Président, on lit les résolutions suivantes:

“Que le Bureau de Commerce soit prié de persister dans ses efforts pour assurer la réduction, sinon l'abolition des droits sur le tonnage dans le port de Montréal, et obtenir du gouvernement qu'il prenne la navigation sous son contrôle, de même que les améliorations du chenal entre Québec et Montréal; que particulièrement dans cette question, on obtienne la co-opération des sénateurs, des députés, des commissaires du havre, de l'association de la Halle aux Blés et de la Corporation de Montréal; que de plus l'on prépare des mémoires à ce sujet, que l'on présente des requêtes, et que l'on adopte tous les moyens convenables pour parvenir promptement au but que l'on se propose d'atteindre.”

Après quelques remarques des autres échevins le comité s'ajourne à mercredi.

Incendie à Laprairie.

Mercredi soir, à onze heures, le paisible village de Laprairie était menacé par l'incendie. Une bâtisse en bois de 60 pieds de long sur 40 de large était en feu. M. V. Paradis, propriétaire de l'édifice, était sur le point d'y mettre des machines à carder. M. le Maire de la paroisse ayant été averti se rendit sur les lieux du sinistre. M. le capitaine Demers à la tête de ses 20 braves pompiers-volontaires y était déjà travaillant à combattre les flammes qu'ils réussirent à éteindre après deux heures de travail.

Ces hommes de cœur qui sans être payés se dévouent ainsi pour la sûreté publique, méritent non-seulement des félicitations mais aussi la gratitude de tout bon citoyen.

Un e fois de plus, la pompe à vapeur a fait son devoir. La municipalité du village a payé \$5,000 pour se procurer la machine et pour en tirer le plus de profit possible. Aussi on a fait creuser dans différents endroits du village de grandes citernes qui sont continuellement remplies d'eau. Cette amélioration a coûté un joli prix. Les contribuables de la localité n'ont qu'à se féliciter d'avoir en leur possession cette pompe à vapeur. Plusieurs incendies ont eu lieu et chaque fois on a pu combattre les flammes avec succès et éviter une conflagration. Cet esprit d'initiative qui distingue le village de Laprairie devrait être suivi par toutes les autres localités.

L'OUEST CANADIEN.

(Suite et fin.)

Q. Combien de labours faites-vous subir à la terre avant les semailles, et dans quelle saison ?

R. Deux labours, voilà ce qui convient le mieux pour la première récolte, savoir : un labour superficiel ou de deux pouces en été, puis un autre de deux pouces et plus vigoureux, le printemps suivant; nous faisons ces deux labours sur le même sens, et non transversalement au premier labour. J'ai récolté des patates et des navets l'année dernière après le premier labour; la récolte était belle, mais je ne voudrais pas y compter, si le temps était sec.

Q. Quels sont les produits que vous cultivez en plus grandes quantités ?

R. Cette année, le blé du printemps, quatre-vingt-dix arpents; l'orge, trente arpents; l'avoine, un arpent; les pois, huit arpents; le seigle, un arpent; le lin, un demi arpent; les patates, six arpents, le reste, légumes de toutes sortes, trèfle et mil.

C. Quelle sorte de blé cultivez-vous ?

R. J'ai essayé le blé d'automne, mais je ne crois pas qu'il puisse fournir une récolte profitable pour le moment.

Q. Combien de minots en semez-vous par arpent ?

R. Environ deux minots.

Q. Quelle est la moyenne du rendement d'un arpent, une année dans l'autre ?

R. Trente bons minots; j'en ai récolté au-dessus de quarante.

Q. Le blé d'Inde vient-il bien et donne-t-il une bonne récolte ?

R. Il ne vient pas très bien à maturité. Il y en a une variété naine qui mûrit, mais je ne l'aime pas.

Q. Quelle sorte d'orge cultivez-vous ?

R. De l'orge ordinaire à quatre rangées, mais je crois que n'importe quelle variété peut y bien venir.

Q. Combien de minots en semez-vous par arpent ?

R. Environ deux minots.

Q. Quel est en moyenne le rendement par arpent ?

R. Environ trente-cinq minots, mais j'en ai vu plus de cinquante par arpent.

Q. Quelle espèce de pois cultivez-vous ?

R. Les pois bleus de Russie et les petits pois blancs.

Q. Combien de minots en semez-vous par arpent ?

R. Un peu plus de deux.

Q. Quel est le rendement en moyenne ?

R. Je pense que cette année il sera de vingt à vingt-cinq minots par arpent; jusqu'à cette année comme c'était de la terre nouvelle, ils ne sont pas aussi bien venus.

Q. Quelle sorte d'avoine cultivez-vous ?

R. De l'avoine noire.

Q. Combien de minots en semez-vous par arpent ?

R. Deux minots.

Q. Quel est en moyenne le rendement d'un arpent ?

R. Je n'en ai que bien peu, mais je vois des champs d'ici à la Pointe-aux-Trembles (Poplar Point), qui rapportent, je pense, de quarante-cinq à cinquante minots par arpent.

Q. Le trèfle et le mil viennent-ils bien ?

R. J'en ai fait la culture avec succès; mais le trèfle paraît venir mieux.

Q. Le seigle et le lin poussent-ils bien ?

R. Le seigle fait une belle récolte; quant au lin, je n'ai jamais vu rien de mieux.

Q. Le sol et le climat conviennent-ils bien à la culture des légumes ?

R. Les légumes et végétaux de toutes sortes que j'ai cultivés chaque année ont produit bonne récolte.

Q. Le soleil, le vent ou la pluie font-ils fondre la neige ?

R. Le soleil fait disparaître presque toute la neige.

Q. Avez-vous beaucoup de pluie au printemps ?

R. Bien peu jusqu'aux mois de mai, juin et juillet.

Q. A quelle époque la gelée quitte-t-elle le sol ?

R. Vers le 20 avril; dans quelques endroits elle peut subsister plus longtemps.

Q. Avez-vous beaucoup de gelées lorsque la végétation est commencée ?

R. J'en ai remarqué un peu dans le mois de mai, mais depuis que je suis dans Manitoba, je n'ai pas eu de récoltes endommagées par la gelée.

Q. A quel temps, le plus à bonne heure, pouvez-vous labourer et semer ?

R. On peut semer aussitôt que la terre est noire ou que la neige a disparu. Le sol était à peine dégelé de trois pouces lorsque je emai mon premier blé; aujourd'hui il est

en herbes, et j'en ai fait une bonne récolte.

Q. Est-ce que l'été diffère de celui d'Ontario ?

R. Il est généralement un peu plus sec et la végétation est plus rapide.

Q. Avez-vous des orages durant les mois de mai, juin et juillet, et avez-vous des nuits de fortes rosées ?

R. Oui.

Q. La végétation est-elle aussi rapide que dans Ontario ?

R. Je pense qu'elle l'est davantage.

Q. Avez-vous des gelées durant l'été ?

R. Aucune depuis que je suis ici qui ait causé du tort aux récoltes.

Q. Quand fauchez-vous le foin généralement ?

R. Du 15 juillet au 16 septembre.

Q. Est-ce que la récolte du blé, de l'orge et de l'avoine commence plus à bonne heure ou plus tard que dans Ontario ?

R. Plus tard; généralement vers la première semaine d'août.

Q. L'automne vient-il à bonne heure, et est-il plus humide ou plus sec ?

R. L'automne est hâtif et généralement sec.

Q. A quelle date les gelées commencent-elles généralement ?

R. Le première de la saison se produit vers le 8 ou 10 septembre, mais il y a du beau temps après.

Q. Quand l'hiver commence-t-il; combien de temps le sol met-il à geler; et quand la neige tombe-t-elle ?

R. La terre est généralement gelée vers le 10 ou 12 novembre; la neige arrive vers le 1er décembre; quelquefois elle se montre plus à bonne heure et d'autres fois plus tard.

Q. La neige est-elle abondante au commencement ou dans le cours de l'hiver ?

R. Les trois premiers hivers de mon séjour ici, la moyenne de la quantité de neige a été de 16 à 20 pouces; l'hiver dernier de 10 pouces. La gelée est généralement ferme.

Q. Avez-vous souvent de violentes rafales de neige ?

R. Généralement pas plus que dans Ontario; l'hiver dernier, il n'y en a pas eu, mais c'est une exception.

Q. Avez-vous du bois à portée et de quelle espèce ?

R. A deux ou trois milles; la plus grande partie est du tremble, mais il y a du chêne, du frêne blanc, et de la plaine.

Q. Comment clôturez-vous vos champs; avec des perches, du fil de fer ou du gazon ?

R. Avec des perches.

Q. Jusqu'à quelle profondeur creusez-vous pour avoir de l'eau chez vous, et sur les fermes voisines? L'eau est-elle bonne ?

R. Généralement, on a de l'eau depuis neuf jusqu'à dix-huit pieds de profondeur; mais dans cette localité on ne l'a pas aussi facilement. Nous espérons avoir cet automne un puits comme expérience. Dans certains cas, l'eau a un léger goût saumâtre. Nous prenons de l'eau de ruisseau.

Q. Avez-vous à portée une prairie à foin ?

R. A environ deux milles d'ici, j'en ai une qui m'appartient.

Q. A quelle herbe dans Ontario l'herbe des prairies que l'on coupe comme fourrage, ressemble-t-elle le plus ?

R. A l'herbe de l'espèce dite *Beaver*; c'est la nôtre ici; je la crois meilleure et plus variée.

Q. Est-ce que elle fait du bon fourrage, et les chevaux et bêtes à cornes s'en trouvent-ils bien ?

R. Elle fait un excellent fourrage pour les bêtes à cornes, mais je ne pense pas qu'elle soit aussi bonne pour les chevaux que le trèfle.

Q. Combien en moyenne rend-t-elle en tonneaux à l'arpent ?

R. De un à deux tonneaux et demi; cela varie suivant les saisons et les différentes sortes d'herbes.

Q. A quelle hauteur l'herbe croît-elle généralement en pleine prairie ?

R. Sur les prairies dures et sèches elle ne dépasse pas dix pouces, mais sur les prairies à foin, j'en ai vu qui mesurait quatre pieds.

Q. Est-ce que c'est un pâturage qui vaut notre trèfle et notre mil dans Ontario ?

R. Non, il est bien moins fourni, et ne se mâche pas aussi facilement.

Q. Les sauterelles en aucun temps ravagent-elles cette herbe, ou peut-on en tout temps compter sur elle comme pâturage ?

R. Elles en mangent un peu, lorsqu'elle est très mauvaise, mais, à ma connaissance, ne la détruisent pas comme fourrage.

Q. Les colons mettent-ils souvent le feu à la prairie, et ces feux mettent-ils toujours vos récoltes en danger ?

R. Il y a une loi qui défend de mettre le

feu à la prairie. Je n'en ai jamais souffert.

Je creuse quelques rigoles autour de mes champs et de mes clôtures.

Q. Est-il nécessaire de brûler l'herbe de la prairie chaque automne afin d'en avoir une bonne récolte l'année suivante ?

R. Pas du tout.

Q. Avez-vous essayé de cultiver des arbres fruitiers; s'il en est ainsi, comment sont-ils venus ?

R. J'ai quelques pommiers que j'ai semés, dont je n'ai pas pris grand soin et qui sont âgés de trois ans. Je ne crois pas la terre bien bonne pour les pommes et les poires, à moins d'en cultiver d'une variété très forte; les pommes de Sibérie peuvent venir à l'état sauvage. Les prunes sont excellentes, de même que le raisin sauvage, qui quoique petit, croît magnifiquement sur les bords de nos rivières; et aussi je n'ai jamais vu de plus beau houblon que celui qui pousse ici à l'état sauvage. Nous nous en servons ici pour le levain du pain.

Les gadelles, les fraises et les framboises croissent en abondance à l'état sauvage. Je pense que la croissance des arbres fruitiers est trop rapide et que le bois n'a pas le temps de mûrir; le sol est un peu riche, et en général ils ne sont pas à couvert.

Q. Quelle est l'espèce de bois la plus abondante, et quel est en moyenne le prix du bon bois ?

R. Autrefois, c'était le tremble, dont le prix variait de vingt-cinq à trente dollars par mille pieds; aujourd'hui on a du bon pin à Fort Garry, coupé, taillé, pour le même prix, et bientôt nous aurons un moulin pour scier le pin blanc ou mieux l'épINETTE.

Q. Conseilleriez-vous à des personnes venant d'Ontario, de s'y établir comme cultivateurs, et d'y amener des animaux, tels que: chevaux de trait, bœufs, vaches, moutons, cochons, etc., ou les aviseriez-vous d'emporter avec elles des instruments de ferme, tels que: semeuses, moissonneuses, charrettes, charnues, moulins à vanner, etc., ou peut-on acheter tout cela à Manitoba, aussi bon marché comparativement à ce qu'il faudrait encourir de frais et de risques pour les transporter ?

R. Je ne conseillerais à personne d'amener beaucoup de chevaux. Au commencement ils ne s'acclimatent pas facilement; à part cela, l'avoine coûte cher jusqu'à la récolte. Je préférerais d'abord des bœufs. Ils font plus d'ouvrage avec une nourriture grossière et offrent moins de risques. Je pense que les chevaux meurent dans la proportion de vingt pour cent, ou ne sont plus de service deux ans après qu'ils sont ici.

Si un cultivateur veut avoir une jument de course ou de race pour la propagation de l'espèce, très bien, mais on amène invariablement trop de chevaux ici; nous n'avons pas encore assez de fourrage de trèfle et d'avoine. Les bœufs et les vaches s'acclimatent très bien, et personne ne peut se faire faute d'en emmener. On peut en avoir ici. Le fret aux États-Unis est très élevé. Les effets des émigrants paient en général environ cinq dollars et demi par quintal, en comptant la douane, etc.

Q. Quel est le prix d'une bonne paire de chevaux dans Manitoba ?

R. Je pense qu'ils se vendent environ de quinze à vingt pour cent plus cher que ceux de même qualité dans Ontario; le prix n'est pas régulier; c'est la même chose pour les bœufs, etc.

Q. Quel est le prix d'une bonne paire de bœufs ?

R. J'en ai vendu depuis \$35, \$40, \$50, \$65, \$70, \$85, \$125, \$130, jusqu'à \$200 et \$210; les derniers étaient de premier choix ici ou dans Ontario.

Q. Quel est le prix d'une bonne vache ?

R. J'en ai vendu depuis \$30 à \$60.

Q. Quel est le prix d'un bon mouton ?

R. Je n'en ai pas, ils feraient très-bien l'affaire si les gens avaient des pâturages enclos; je pense qu'ils se vendraient bon prix; mais jusqu'ici la laine a été bon marché.

Q. Quel est le prix d'un bon porc ?

R. Probablement vingt pour cent plus cher que ceux de même qualité dans Ontario. Il y a d'excellentes espèces de cochons ici.

Q. Quel est le prix d'une faucheuse et moissonneuse combinées ?

R. Depuis \$260 à \$240.

Q. Quel est le prix d'une bonne charrue et aussi d'une vanneuse ?

R. Les charrues de bois canadiennes et américaines se vendent environ \$40; les vanneuses, de \$45 à \$50. Toutes deux sont trop chères pour l'ouvrage qu'elle font.

Q. Ne serait-ce pas une bonne spéculation que d'apporter dans Manitoba quelques animaux de race tels que bœufs, moutons et cochons ?

R. C'est mon avis. Mes animaux de race se portent à merveille ici, hiver et été.

Q. Quelle est votre opinion sur le pays pour la production du lait, du beurre et du fromage ?

R. Parfait; c'est justement le pays qu'il faut.

Q. Avez-vous toujours un marché ouvert pour vos produits ?

R. Je peux vendre à la porte de ma ferme presque tout ce que je récolte.

Q. La moyenne ?

R. La dernière saison, j'ai vendu environ 1,000 minots de blé à \$1,50 le minot; deux ans auparavant, j'en ai vendu pour \$1,25 le minot; j'ai vendu de l'orge, depuis 75 cents jusqu'à \$1,12½; de l'avoine, de 75 cents à \$1; des pois, de \$1 à \$1,25; des patates de 72½ cents à 87½ cents; du beurre depuis 25 cents jusqu'à 37½ cents la lb; des œufs, depuis 20 cents jusqu'à 25 cents la douzaine; le fromage, depuis 25 cents jusqu'à 30 cents la lb.

Q. Dans quelle saison de l'année conseilleriez-vous aux colons, avec ou sans famille, qui veulent s'établir comme cultivateurs, de se rendre dans la province ?

R. Au printemps, si c'est possible, mais en aucune saison, c'est indifférent. Je conseillerais aux émigrants qui ont des familles de louer la première année ou de se mettre à la part; de prendre leur temps pour se choisir une terre, puis se mettre à l'œuvre et faire leurs semailles; généralement on peut avoir facilement des fermes à louer ou pour se mettre à la part. La raison pour laquelle je n'ai pas semé plus d'avoine, est que les corneilles me causaient des ennuis et semblaient s'acharner davantage à l'avoine; mais aujourd'hui il n'y en a pas un cinquième de ce qu'il y en avait habituellement; on me dit qu'elles sont pires au commencement. Je me propose d'ensemencer vingt bons arpents l'année prochaine (j'en ensemencerais davantage si la terre était faite), de carottes, navets et de mangewurzel. Ces produits de ferme viennent bien, mais le manque d'une cave à légumes est très désavantageux pour le moment.

Cet été surtout, on a pris beaucoup de terres dans les environs d'ici c'est-à-dire dans un circuit de 30 milles à l'ouest, troisième ligne de passage de la rivière de la Boue Blanche, *White Mud*, ou Palestine, et de 25 milles à l'est, ou Pointe-aux-Trembles; mais on peut en avoir en quantité sur tout le chemin à l'ouest qui conduit aux Montagnes Rocheuses. Je pense qu'il y a peu de pays au monde qui soient supérieurs au nôtre pour l'agriculture, et en dépit de notre hiver long et rigoureux, le bétail, si on en a soin, se porte à merveille. L'hiver dernier, j'ai hiverné 91 têtes de bétail et n'en ai pas perdu une seule; toutes étaient en bonne condition au printemps. La plupart n'avaient pour tout abri que des appentis mal construits et ouverts à tout vent, et allaient de ça de là en pleine liberté. Nous n'avons pas de ces pluies froides ni de ce verglas de printemps et l'automne que l'on a ailleurs, et qui font dommage aux animaux. Nous engrangeons le grain à l'heure qu'il est, et je pense que la moyenne du rendement sera partout de 36 bons minots par arpent; l'an dernier, j'ai récolté 32 minots par arpent. J'ai eu 3000 minots d'ignons l'année dernière. Je compte encore sur une bonne récolte cette année.

Je le répète, il faut amener dans le pays le moins de chevaux possible, mais autant de bêtes à cornes et d'instruments aratoires qu'en le peut. Il faut des moissonneuses de première classe pour la graine (marne), ou des machines qui ne nécessitent l'emploi que de deux hommes et qui soient pourvues des améliorations les plus récentes. J'en ai deux combinées, de la fabrique de Sanger & Hamilton, qui fonctionnent bien, mais les faucheuses qui peuvent couper plus large et plus vite sont nécessaires. Il n'y a ni buttes, ni pierres qui puissent embarrasser le cultivateur, et je n'ai pas eu une seule pièce de couchée sur champ cette année, quoique mes récoltes soient hautes et bien fournies. La paille ici est généralement raide et ne se coupe pas.

Cette année, nous avons eu une excellente récolte de patates, et un de mes voisins, M. Hugh Grant, hier, a bêche une patate rose hâtive, pesant plus de deux livres; elle n'avait pas encore atteint sa grosseur. Je pense que des semoirs à grains ou des semeuses très larges constitueraient une grande amélioration, vu qu'il fait toujours grand vent ici le printemps. Ces instruments doivent être plus larges que ceux dont on se sert dans Ontario, disons de onze à douze pieds. Je n'ai jamais vu dans Ontario de meilleur sarrasin que les quelques pièces qui ont été cultivées ici. Je pense qu'en labourant autour de nos fermes

et en plantant des rangées d'arbres, nous pourrions nous donner un abri et des pieux naturels auxquels nous pourrions fixer des clôtures de fil de fer au moyen de légers crampons. Le bois croît vite ici. Si nous avions du saule jaune ou doré, dont les pousses reprennent si rapidement, nous en tirerions grand avantage. Des branches de tremble noir ou de *Balm of Gilead* que j'ai plantées ont repris; nous pourrions planter parmi eux des arbres meilleurs et plus durs; qui, quoique d'une croissance plus lente, les remplaceraient. En plusieurs endroits, les sauvages fabriquent du sucre d'érable avec les jeunes arbres.

Je n'ai pas vu dans le Minnesota ou le Dakota de grains ou d'autres produits agricoles qui puissent égaler ce que nous avons dans Manitoba. Je me suis trouvé dans ces Etats à toutes les saisons, et il y a dans le Minnesota des cultivateurs de mes amis qui sont très désireux, s'ils peuvent trouver à vendre, de venir ici. J'ai vu des gens, nouvellement arrivés d'Europe, murmurer pendant quelque temps; après cela, il n'y avait pas moyen de les persuader à partir pour retourner chez eux. Quelques-uns d'eux qui sont retournés en Europe sont revenus bientôt. J'ai appris que quelques canadiens au cœur mou et sans courage avaient été effrayés par les récits qu'on leur faisait sur les sauterelles et autres inconvénients, et qu'il s'en étaient retournés chez eux, sans même avoir examiné le pays; il est mieux, je pense, de se débarrasser d'une pareille classe de colons.

Il y a eu forte augmentation cette année dans le nombre des émigrants, principalement du Canada, et je pense qu'ils feront de bons colons. Je pense, cependant, que les émigrants du vieux monde se trouveront plus à l'aise ici, vu que la population chez eux est plus dense et qu'il y a moins de chances de succès, pendant qu'Ontario offre à tous ceux qui y sont déjà établis une chance aussi bonne qu'ici, sans les obliger à se dérange. Les sauterelles qui nous visitent ici, sont amenées par le vent des déserts situés au sud de nous. Nos tempêtes ne sont pas aussi violentes que dans le Minnesota, comme l'indiquent d'ailleurs les rapports de quelques-uns des derniers hivers.

Nouvelles Générales.

On dit que les vignes en Allemagne ont été détruites par la gelée.

On rapporte que les soldats indigènes d'Herat se battent entre eux.

Un congrès européen aura prochainement lieu à Berlin.

L'ex-Reine Isabelle d'Espagne doit visiter l'Angleterre.

Sitting Bull a quitté la Montagne des Bois et se dirige vers Winnipeg.

Le Vice-Roi de l'Inde a invité les chefs Ghilzai à Caboul.

On dit que la famine sévit fortement dans le Nord de la Hongrie.

Une dépêche de Calcutta mande que Abdul Rahman a licencié ses troupes.

M. Smyth, partisan du *Home Rule* et député de Tipperary, a remis son mandat.

La Chambre des Députés, en France, a refusé d'augmenter les droits sur les cotons importés.

Vendredi, M. Goschen a eu une longue entrevue avec le baron Haymerie, à Vienne.

Lord Hartington estime que les dépenses de la guerre en Afghanistan, s'élèvent à plus de £7,000,000.

Un corps de troupes afghanes de 4,000 hommes a été dispersé par les Anglais, près de Jellellabad.

Charles Bradlaugh a refusé de prêter serment, vendredi, à la Chambre des Communes d'Angleterre.

Les Chambres Françaises sont à étudier un projet concernant l'augmentation des droits imposés sur le coton.

Boyd, le rameur Anglais, a lancé à Trickett un défi pour une course sur le Tyne, dans l'automne, pour un enjeu de £200.

Des bills concernant les propriétés appartenant aux femmes mariées seront présentés au Parlement Anglais, durant la présente session.

Le ministère italien compte sur une majorité de 137 voix sur une représentation de 386 membres. Les élections sont à se faire par toute l'Italie.

Hanlan et Riley se sont engagés par écrit à lutter à la rame, mercredi prochain, à Washington, pour une bourse de \$2,000 fournie par les citoyens.

M. Gladstone a été vertement tancé vendredi soir, à la Chambre des Lords, par Lord Beaconsfield et Lord Salisbury, à cause de sa note au Ministre Autrichien.

Une banque de France a offert de prêter de l'argent au gouvernement Turc, à condition qu'il lui fût permis d'ouvrir à Constantinople un Casino semblable à celui de Monaco.

Le *Times* de Londres dit que le nouveau gouvernement entreprendra la révision des clauses du traité de Washington qui ont besoin d'être changées.

Une grande assemblée de l'Opposition a eu lieu hier soir à Ellesmere, Angleterre, en vue de la prochaine session du Parlement Impérial. Lord Beaconsfield a fait un long discours.

Musurus Pacha, ambassadeur turc en Angleterre, a été mandé à Constantinople pour prendre part à une conférence concernant la commission financière internationale projetée.

Les négociations entre la France et l'Angleterre pour un nouveau traité de commerce ont été rompues, à cause des vues de M. Gladstone relativement à la réduction des droits sur les vins français.

Sir Charles Dike, le nouveau Secrétaire des Affaires Etrangères, a promis à la Chambre, hier soir, que les papiers relatifs à l'affaire de la Baie de la Fortune seront bientôt soumis aux deux chambres.

Le Parlement Impérial s'est réuni hier. L'amendement à l'adresse, proposé par M. O'Connor Power, et comportant le regret qu'aucune mention de la question des terres en Irlande n'ait été faite dans le discours de la Reine, a été rejeté par 300 voix contre 47.

On dit que M. Plimsoll désire résigner son mandat dans la di-

vision électorale de Derby, pour faire place à Sir William Vernon Harcourt, défait à Oxford par M. Hall, le candidat conservateur. Sir Harcourt avait été appelé à entrer dans le cabinet Gladstone lorsqu'il fut vaincu dans Oxford. Sir Robert Peel fera de l'opposition à Sir Wm. dans Derby.

Nous lisons dans le *Courrier de Maskinongé* :

La *Feuille d'Erable*, tel est le titre de l'édition hebdomadaire que vient de lancer le *Courrier de Montréal*, dont le premier numéro paraîtra aujourd'hui.

Nous considérons le *Courrier de Montréal* comme un des journaux les mieux rédigés du Canada, et nous croyons que la *Feuille d'Erable*, sous la même rédaction, est une acquisition précieuse pour Montréal.

Nous lui souhaitons bienvenue et tout le succès possible.

On lit dans le *Pionnier* de Sherbrooke :

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à un nouveau journal français, intitulé *La Feuille d'Erable*, publié par notre confrère du *Courrier de Montréal*. Cette nouvelle édition hebdomadaire sera à la disposition des membres du Club Cartier, qui, à la faveur que leur accorde M. L. D. Duvernay, ont renoncé à la publication du *Bulletin du Club Cartier*. Succès et longue vie au nouveau confrère.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Un citoyen de Washington, Francis Vincent, a remis au président un mémoire demandant l'annexion de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis. Le pétitionnaire est d'avis que toutes les nations parlant anglais doivent être réunies sous un seul gouvernement. En conséquence, il faut faire de l'Angleterre un Etat de l'Union américaine un second de l'Irlande et un troisième de l'Ecosse. L'Etat d'Angleterre sera autorisé à avoir un gouverneur héréditaire; une des chambres de sa législature sera héréditaire également, et l'autre élue par le peuple. Les Etats d'Irlande et d'Ecosse éliront leurs gouverneurs et leurs législatures en la forme habituelle, et chacun des trois nouveaux Etats devra envoyer des représentants au congrès américain.

L'idée du citoyen Vincent n'est pas beaucoup plus absurde que quelques-unes de celles qui ont été exposées et soutenues au sujet du canal de Chagres.

Nous lisons dans le *Journal de Québec* :

Certains journaux, les uns se faisant partisans de l'économie à l'extrême, les autres pas du tout, discutent en ce moment sur l'a-propos de réduire les dépenses pour le maintien de nos chambres provinciales.

On fait remarquer la pluralité d'employés là où un seul suffirait, la nullité ou l'inutilité de plusieurs, et autres sujets de dépenses dont le besoin n'est pas prouvé.

Personne, de bonne foi, ne refusera d'admettre qu'en effet les dépenses de notre législature n'ont fait qu'augmenter depuis 1867, sans nécessité ou à peu près, et que le temps est arrivé où il faut non-seulement parler d'économie, mais en faire réellement.

Ce sentiment est tellement dominant qu'il s'empare de tous les esprits, et les honorables membres du Conseil législatif ont, dit-on, tout un plan d'économie à faire valoir à la prochaine session, pour ce qui les regarde.

La province ne pourra que les en féliciter en même temps qu'ils désarmeraient par ce moyen ceux qui en veulent à leur institution.

Il est fortement rumeur à Ottawa que l'hon. M. Langevin sera créé chevalier, la semaine prochaine.

La *Herald* d'Ottawa qui enregistre cette rumeur, ajoute :

"Nous ne connaissons pas dans la Puissance d'hommes qui aient plus de titre à cette faveur royale. Nous félicitons de tout cœur cet honorable monsieur de cette marque de reconnaissance pour les grands services qu'il a rendus au pays."

ORDINATIONS

AU GRAND SÉMINAIRE PAR SA GRANDEUR MGR DE MONTRÉAL, 22 MAI 1880.

Tonsure.

- MM A Archambault, O Barrette, B Desroches, E Dugas, S Laporte, Z Lizée, P Lebeau, Montréal.
- J Cassidy, C Johannes, B Wittauer, Alton.
- T Murphy, D Riley, D Riordan, J Shannon, Boston.
- J Cullen, W Hamilton, G Hanselmann, L Küntr, Brooklyn.
- A Barron, P Houlihan, Burlington.
- A Parker, Halifax.
- M Creay, J Dolan, W Gibbons, V Maloney, R Moore, W Redding, Hartford.
- J Donohue, E Hodgkinson, London.
- W Murphy, New-York.
- M. Hallahan, Ogdensburg.
- J White, Oregon.
- J Smith, Peoria.
- F Finn, E Hurley, Portland.
- J Conlin, P Coyle, T Elliott, J Mahon, Providence.
- E Dufresne, St Hyacinthe.
- T Collins, T Lavery, St Jean, N B.
- T Duane, P Heffron, St Paul.
- G Fitzgerald, J Galvin, J Gavin, R Mooney, Springfield.
- J Stein, J White, C. S. Cr.

Ordres-Mineurs.

- MM A Clermont, E Laramée, S Moreau, F X Plante, S Tranchemontagne, Montréal.
- W Browne, W Devlin, J McNulty, C Shea, Albany.
- J Gough, Alton.
- J Cuffe, J Donnelly, J Gallagher, C Regan, J Shaw, Boston.
- J Maillet, Chatam.
- T Blonigen, Green-Bay.
- J Wey, Hamilton.
- J Fitzmaurice, J Nihill, E O'Donnell, Hartford.
- W McDonell, Kingston.
- M Reinhart, New-York.
- E O'Dea, Oregon.
- F Devine, Ottawa.
- J Brady, T Kenney, Providence.
- A Bernard, St Hyacinthe.
- J Walsh, St Jean, N B.
- J Keane, St Paul.
- W Dower, Springfield.
- J Hand, Toronto.
- J Desaulniers, Trois-Rivières.

Sous-Diaconat.

- MM. H. Cousineau, U. Larose, G LePailleur, J. Magnan, E Pilon, Montréal.
- J Donnelly, Albany.
- J Finnigan, Alton.
- T Coghlan, Boston.
- A Steffen, M Wagner, Brooklyn.
- E Kenney, Dubuque.
- P Sheridan, London.
- N Cournoyer, Portland.
- B McCahill, P McGee, Providence.
- J McGinty, S Francisco.
- V Roy, St Hyacinthe.
- P Danehy, St Paul.
- G Dolen, Springfield.
- Z Blais, W McKinnon, C. S. Cr.

Diaconat.

- MM A Faubert, P St Pierre, Montréal.
- P Delahanty, Albany.
- W O'Sullivan, C Prevost, Burlington.
- P Rourke, M Farrelly, Dubuque.
- J Curtin, Hartford.
- J Hagarty, Ogdensburg.
- J Cottle, J Coyle, J Sullivan, San Francisco.
- G Clapin, St Hyacinthe.

Prêtrise.

- MM. A. Dugast, F Langevin, Montréal.

* * Une phrase bien nature. Un père de famille demande des renseignements sur un candidat à la main de sa fille : —Et d'abord, est-ce un homme bien élevé? demande-t-il. —Bien élevé?... Oui... par moments?

* * Joséphine n'a qu'un défaut, c'est d'écortcher tous les mots. Un jour, recevant des reproches au sujet du thé, qui avait un goût anormal : —Oh! dit-elle, madame peut être bien tranquille. J'ai fait moi-même l'effusion avec Baptiste!

CORRESPONDANCE.

Manitoba, 17 mai 1880.

Chère Feuille d'Erable,

En quatre jours, vous nous arrivez, encore toute fraîche, portée sur les ailes de la vapeur. Quelle différence entre le présent et il y a trente ans. Alors il fallait de 50 à 60 jours pour se rendre de Montréal à la Rivière-Rouge ! L'émigration, la colonisation, le progrès ont opéré ce merveilleux changement. En peu de temps le chemin de fer Pacifique touchera les Montagnes Rocheuses et les traversera, si le gouvernement tient à ses engagements. Tant il est vrai de dire qu'il n'y aura plus de distance. Bientôt le mot *loin* ne sera plus français et devra être effacé du dictionnaire.

Nous avons eu un printemps délicieux. Ce n'est qu'aujourd'hui que les premières pluies s'annoncent. Toutes les semailles sont presque terminées. Partout, d'immenses champs, bien préparés, par l'énergie et la persévérance des colons, renferment la première semence, qui bientôt va sortir de terre et prouver aux nouveaux arrivés, la fertilité du sol du Manitoba. Que nos habitants de la province de Québec ne viennent-ils se placer auprès de ceux qui les ont déjà devancés, au lieu d'aller aux Etats-Unis, travailler pour des étrangers, compromettre leur santé et l'avenir de leurs familles !

Plusieurs des familles canadiennes qui, depuis l'hiver dernier, sont arrivées au Manitoba, se sont placées dans les différentes paroisses, soit le long de la Rivière-Rouge, soit le long de la Rivière Assiniboine. Elles ont acheté des Métis et de suite elles se sont mises à l'ouvrage, pour faire leurs semailles et ainsi se préparer des provisions de bouche pour l'hiver prochain.

Oui, la mission de la *Feuille d'Erable* doit être de favoriser notre colonisation et de faire connaître aux habitants de la province de Québec que, s'ils sont à l'étroit sur les terres qui les ont vus naître, ils trouveront dans notre grand Nord-Ouest de l'espace pour s'étendre, y établir leurs enfants auprès d'eux et se faire un chez soi, dont ils auront droit d'être fiers, en peu de temps. Mais pour en venir à un tel résultat, il faut du courage, de la persévérance et de la bonne volonté. La *Feuille d'Erable* prêchera tout cela et fera comprendre de plus en plus à nos populations des villes et des campagnes que la misère, les privations, les maladies, les ennuis, etc., ne sont pas le partage du brave colon, qui, en élargissant le champ de sa patrie, se crée pour lui-même un avenir rempli d'espérances. Au revoir, chère *Feuille d'Erable*. Nous attendons avec hâte votre second numéro.

Vous souhaitant succès et prospérité,
Je demeure votre très dévoué,

UN MANITOBIEN.

* * On sait qu'avant de poser le papier définitif dans un appartement, on applique d'abord sur le mur une couche de papier gris.

Baron, rencontre hier un jeune gommeux qui se rendait aux courses, avec un chapeau de feutre gris à poils ras.

—J'ai un joli chapeau, n'est-ce pas ? lui dit le gommeux.

Baron, froidement :

—Très joli de forme... Et quel papier comptez-vous faire coller là-dessus ?

* * Les finesses de la langue française.

L'oncle Thomas, à son neveu, jeune gommeux qui brûle de faire une fin :

—Voyons, qui aimes-tu le mieux d'Alice Durand, qui est jolie, mais pauvre, ou de Jeanne Dumont, qui est laide, mais riche.

Le gommeux, avec un soupir :

—J'aime mieux Alice... mais je préfère Jeanne !

* * Un mot charmant et inédit d'un diplomate :

—Pour moi, je n'aime pas les nations qui prétendent n'avoir plus d'escrocs, de faussaires, de voleurs de grands chemins, de malfaiteurs ; si la chose est vraie, c'est qu'ils sont tous casés !

Bulletin Telegraphique.

Angleterre.

Nouvel ambassadeur.

M. Goschen, le nouvel ambassadeur, est parti de Londres pour Paris en route pour Constantinople.

Préparatifs militaires.

On doit placer immédiatement dans les forteresses de Malte et de Gibraltar des nouveaux canons de gros calibre et se chargeant par la culasse.

Pas mieux.

La Reine est encore malade. On espère cependant que ce ne sera rien de sérieux.

Invitation au Canada.

A la dernière réunion de la "International Polar Conference", tenue à Londres, on a décidé d'inviter le Canada à établir une station dans l'Amérique du Nord pour venir au secours des expéditions au pôle Arctique.

Commission internationale.

L'ambassadeur Ture à Londres a été appelé à Constantinople pour s'aboucher avec les représentants des pouvoirs européens au sujet de la position financière de la Turquie. On dit qu'il s'opposera à la formation d'une commission internationale.

Fin de la grève.

On mande de Londres que les grévistes de Blackburn et des localités environnantes doivent bientôt se remettre à l'ouvrage.

Emigration.

Les dépêches venant des ports, en Angleterre, nous annoncent que jamais on n'a vu un aussi grand nombre d'émigrants qui s'embarquent pour l'Amérique.

Changement Politique.

M. Plimsoll élu aux dernières élections dans le comté de Derby, offre de se retirer en faveur de Sir William Vernon Harcourt. Cette conduite a été approuvée par les électeurs de ce comté.

Vaisseau de guerre.

Une dépêche de Londres nous annonce que le vaisseau de guerre italien "Christophoro Colombo", maintenant croiseur dans la Baltique, doit visiter des ports du Canada dans le courant de l'été.

Négociations suspendues.

On dit que les négociations au sujet d'un nouveau traité commercial avec la France sont suspendues pour un certain temps, du moins, parce que M. Gladstone refuse de diminuer les droits sur les vins français.

Démenti.

A une assemblée tenue jeudi, à Ellesmere, Lord Beaconsfield a démenti la rumeur disant qu'il devait laisser à un autre la direction du parti conservateur. Il ajouta que jusqu'à un certain point il avait été, sans le vouloir, responsable de la défaite des conservateurs ; mais d'un autre côté les *whigs* du parti méritaient aussi des reproches parce qu'ils avaient négligé l'organisation. Il espère que bientôt le mal sera réparé puisque déjà une réaction se fait sentir en faveur des conservateurs.

Encore des grèves.

A Glasgow et à Liverpool on redoute des troubles sérieux de la part des travailleurs en fer.

Départ.

M. le marquis de Ripon est parti pour Bombay, à bord du vaisseau de guerre *Malabar* qui doit ramener Lord Lytton en Angleterre.

Serment d'allégeance.

Charles Bradlaugh, membre du parlement impérial, a paru aujourd'hui à la barre de la Chambre des Communes, déclarant à l'Orateur qu'il était prêt à prêter le serment d'allégeance. Sir Henry Wolf présenta une motion à l'effet qu'il ne soit pas permis à M. Bradlaugh de prêter le serment, ni de prendre son siège.

Les débats sont ajournés à lundi.

Protêt.

A la Chambre des Lords, lord Salisbury et le comte Beaconsfield ont dénoncé avec indignation la lettre de Gladstone au comte Karolyi, ministre autrichien, et l'accusent de traîner le drapeau anglais dans la boue.

France.

Droits de la femme.

Samedi dernier, Melle Hubertine Auclair a donné à Paris, une lecture sur les droits de la femme. Elle dénonça en termes vigoureux le système actuel qui donne tous les pouvoirs à l'homme. Un auditeur, ayant voulu protester, fut poliment porté sur la rue.

La famille Bonaparte.

Le Prince Pierre Bonaparte écrit à un journal de Paris, et se plaint que le nom de son fils Roland a été omis de la liste des Bonapartes vivants, et publiée par son frère Lucien Bonaparte.

Grève.

Une dépêche de Paris annonce qu'on redoute des troubles sérieux de la part des grévistes à Rheims. M. Constans ministre de l'Intérieur est parti pour cette dernière ville dans le but de calmer les esprits.

Décès..

Le Cardinal François Marie Pie, évêque de Poitiers, est mort âgé de 65 ans. Joseph Adrien Gastambide, éminent jurisconsulte, est mort, âgé de 72 ans.

Suicide.

On mande de Paris que le général Gouland s'est suicidé.

Dé.été.

Une dépêche de Paris nous apprend la mort de M. Paul de Musset, grand romancier, décédé à l'âge de 76 ans.

La présidence du Sénat.

M. Léon Say a retiré sa candidature à la présidence du Sénat.

Droits sur le coton.

La Chambre des Députés s'est occupée de la question de l'augmentation des droits sur le coton. M. Rouher a maintenu en termes énergiques que rien ne justifiait une telle augmentation. On a remis le débat à plus tard.

Anniversaire de la Commune.

Hier, 50,000 personnes ont célébré à Paris l'anniversaire de la Commune. Tout s'est passé dans l'ordre. Un certain nombre de femmes se sont montrées un peu trop bruyantes, à la Bastille, et au cimetière du Père Lachaise.

Allemagne.

Règlement à l'amiable.

On mande de Berlin que les difficultés entre le gouvernement et la ville de Hambourg semblent avoir été réglées à l'amiable. La frontière de douane restera la même que par le passé.

La limite des douanes coïncidera autant que faire se pourra avec la frontière politique, bien que ces deux lignes de démarcation puissent se croiser si les circonstances l'exigent.

Italie.

La santé du Pape.

On mande de Rome : "Les médecins de Sa Sainteté disent que si le Pape passe l'été à Rome, sa santé en souffrira beaucoup."

Elections.

Le rapport des dernières élections en Italie donne au parti ministériel une minorité de cinq.

Immigration religieuse en Amérique.

On mande de Rome que si les décrets portés contre les congrégations religieuses reçoivent leur application, un grand nombre de Jésuites iront en Amérique.

Turquie.

Attaqués par des voleurs Musulmans.

Le 11 du courant, un Anglais du nom de Burness, en passant dans une rue de Constantinople, a été attaqué par trois bandits Musulmans. M. Burness, qui accompagnait deux dames, fit de son mieux pour se défendre contre ses agresseurs, qui étaient armés de couteaux. Malheureusement, il reçut plusieurs blessures, et est maintenant dans un état précaire. Deux des misérables ont été arrêtés et seront traduits devant une cour martiale.

Demeure sans punition.

Le Sultan hésite encore à signer l'arrêt de mort du meurtrier de Commeroff, colonel Russe. Les amis du coupable font l'impossible pour le sauver.

Russie.

Gladstone et la Russie.

L'arrivée de Gladstone au pouvoir commence déjà à faire sentir ses effets. La Russie connaissant le faible de Gladstone à son égard, poursuit sa conquête vers l'Est. On dirige actuellement 24,000 hommes de troupe vers la frontière du côté de Kuldja.

Le gouvernement a pris les mesures les plus rigoureuses pour arrêter l'émigration. Déjà plusieurs agents au service de différentes compagnies de navigation ont été arrêtés.

La Revue.

Le Czar a donné dimanche dernier une grande revue où figuraient 40,000 hommes de troupe. La fête a eu un éclat inaccoutumé. Des troupes étaient échelonnées sur tout le parcours qu'a suivi Sa Majesté. Il ne s'est produit aucun désordre.

Fausse rumeur.

La rumeur venant de St. Pétersbourg et annonçant que le prince Gortschakoff doit se retirer de la vie publique vers la fin de l'année, est dénuée de fondement.

Etats-Unis.

Le monde Américain et les Rameurs—Une crise.

On mande de Washington : La course entre Hanlan et Courtney a eu lieu aujourd'hui. Dans l'après-midi, quelque temps avant l'heure fixée pour le départ, la nouvelle s'est répandue que Courtney avait été empoisonné. La foule s'est aussitôt saisie de cette rumeur, et la plus grande excitation n'a pas tardé à régner. Le fait est que Courtney s'est plaint d'un malaise soudain, vrai ou simulé, on ne le sait pas encore. La course a dû être en conséquence retardée de deux heures. A six heures, le signal du départ a été donné, et les deux rameurs ont lancé leurs embarcations de toute la force de leurs bras. Dès les premiers instants, Hanlan a pris le devant et l'a tenu jusqu'au troisième mille. A ce point, les deux rameurs étaient à côté l'un de l'autre. Le Canadien se mit à appuyer sur ses rames, et bientôt son embarcation distança celle de son adversaire. Au quatrième mille, Courtney se sentant vaincu, cessa de se fatiguer, et le champion d'Angleterre et d'Amérique n'eut plus qu'à se jouer pour remporter la victoire. Un tonnerre d'applaudissements et d'acclamations salua le vainqueur quand il arriva au terme de la course.

On ne peut préciser le montant engagé dans les paris, mais on peut s'en faire une idée par le fait que l'un des amis de Hanlan avait parié sur lui \$40,000. Depuis la veille, la ville était encombrée d'étrangers. On estime que le nombre des spectateurs était de 80,000.

La Ligue Irlandaise.

Michael Davitt, Secrétaire de la Ligue Irlandaise, vient d'arriver à New-York.

Accusation.

On vient d'arrêter à Port Janvier un nommé John Smith, élève de l'Ecole de Droit, de Columbia. On l'accuse d'avoir forgé des chèques pour un montant de \$4,000.

Indiens et colons.

On mande de San Francisco : Les Indiens de San Carlos font la guerre aux colons dans la vallée de San Pedro. Dix-huit blancs ont été massacrés. On a dû envoyer des troupes au secours de ceux-ci.

Déprédations.

On mande de San-Antonio, Tex.—Dimanche dernier, sept mexicains ont passé la frontière et sont venus commettre des déprédations dans le district de Starr. Ils ont pillé le magasin de M. Bishop, outragé une femme qu'ils y ont trouvée, puis se sont enfuis. Les autorités Mexicaines ont réussi à s'emparer de cinq de ces bandits. C'est la première fois que le gouvernement mexicain tente aussi efficacement de réprimer ces incursions devenus légendaires.

Suicide.

Louisa Rich, arrêtée pour ivresse et logée dans un poste de police à New-York, s'est pendue dans sa cellule jeudi soir.

Petite vérole à bord d'un Steamer.

On a découvert qu'un émigrant était attaqué de la petite vérole, à bord du vapeur "Gilbert," qui devait arriver à New-York jeudi. On a dû retenir ce vaisseau à la quarantaine et vacciner 1200 émigrants.

Indiens contre blancs.

Une dépêche de Santa Fé., nous apprend que Backboard près de Blue Water, a été attaqué par les indiens de Navajo; les sacs de la poste ont été coupés. On s'attend à une descente des Navajos qui sont encouragés par la bande de Victoria.

Les troupes qu'il y a dans le territoire ne sont pas suffisantes pour balayer les indiens de Victoria; si les Navados viennent se joindre à eux, dix mille hommes suffiront à peine pour les subjurer. La cause de leur insubordination est la haine qu'il porte à l'agent du gouvernement.

Décédée.

Ada, Gaddes une grande actrice de New-York, vient de mourir d'une maladie de cerveau.

La Présidence des Etats-Unis.

A une convention tenue ces jours derniers le parti républicain de l'état d'Illinois s'est prononcé en faveur de la candidature du général Grant pour la prochaine élection présidentielle des Etats-Unis.

Faillite.

La compagnie dite "The Philadelphia and Reading Coal and Iron Company" vient de suspendre ses paiements. Elle est incapable de faire face à ses obligations.

Documents disparus.

Le Sun de New-York dit que la personne qui avait accusé certains membres du Congrès de s'être laissés corrompre par la compagnie de chemin de fer du Texas, prétend ne pas pouvoir trouver les documents nécessaires pour prouver la véracité de ses avancés.

Défalcataire.

William C. Brown, comptable de la banque Nationale à Rutland, Vt., s'est enfi après avoir enlevé une certaine somme d'argent.

Un meurtrier.

Un nommé Tobin vient de commettre un meurtre horrible à Chicago. Le misérable demeurait à Montréal autrefois, dans une maison de la rue William. L'infâme a tué sa fille âgée de dix-sept ans. Il occupait, avec sa femme et trois enfants, une maison portant No. 129 de la rue Halstead, Chicago. Le soir du meurtre, il arriva ivre, et commença par mettre la famille entière à la porte, par une pluie battante, puis la fit entrer, et ordonna à sa fille, la défunte, d'aller lui chercher une petite valise disant qu'il ne voulait plus rester avec la famille. Mary Tobin se rendit au désir de son père; mais, par un oubli involontaire, lui rapporta une valise sans clef. Furieux, le père dénaturé jeta sa fille contre terre, l'accabla de ses pieds et de ses poings, et acheva de l'assommer avec une chaise. La malheureuse fille mourut quelques minutes après.

Le criminel a été arrêté. Il nie tout. Des parents de la famille, demeurant en cette ville, ont reçu des détails de cette abominable tragédie.

Boyarre.

On a dû faire venir les troupes à Omaha pour arrêter les émeutiers qui menaçaient de s'emparer de la ville.

Canada.**Inondation.**

Les eaux de la rivière Ottawa sont très-hautes et le village de Gatineau est inondé.

La revue.

Le 8ème Carabiniers Royaux donnera à déjeuner aux Royaux Ecosais de Montréal le matin de l'arrivée de ceux-ci à Québec.

Aucun corps militaire d'Ottawa n'assistera à la revue de Québec.

Nominations.

Il est rumeur que M. Bauster, M. P., de Vancouver, doit être nommé Inspecteur des Douanes pour la Colombie Anglaise.

—M. Joseph Northwood, de Chatham, N.B., a été nommé Sénateur en remplacement de feu l'Hon. George Brown.

Départ.

Les tireurs canadiens qui doivent prendre part au concours de Wimbledon s'embarqueront le 19 juin prochain.

Débris.

On a recueilli quelques débris du bateau qui est tombé dernièrement dans les chutes des Chaudières, mais le cadavre de l'infortuné n'a pas encore été retrouvé.

Personnels.

Le convoi sur lequel doit prendre passage le Marquis de Lorne, quittera la gare de Hull demain à 9 heures a. m., sous la conduite de M. le Capitaine Labelle. Le train ne s'arrêtera qu'une seule fois avant d'arriver à St Martin.

Lord Archibald Campbell a visité hier les scieries de MM. Gilmour en compagnie du Gouverneur-Général.

—La rumeur annonçant que l'Hon. John O'Connor devait être nommé juge est dénuée de fondement. Le Lt. Col. Thos. Ross, des Gardes à pieds du Gouverneur-Général, se rendra à Québec pour assister à la revue.

Nouveau titre.

On dit à Ottawa que l'Hon. M. Langevin sera créé Chevalier la semaine prochaine. Cette rumeur est reçue avec satisfaction. A ce sujet le Herald d'Ottawa dit: "Nous ne connaissons pas dans la Puissance d'hommes qui aient plus de titre à cette faveur royale. Nous félicitons de tout cœur cet honorable Monsieur de cette marque de reconnaissance pour les grands services qu'il a rendus au pays."

La St. Jean-Baptiste.

M. Rhéaume, président de l'association St. Jean-Baptiste, M. le Magistrat, MM. Lesage et Tessier, et MM. Baillargeon, Berlinguet et Fabre comme ingénieurs, se sont rendus sur les plaines d'Abraham, lundi après-midi, et ont choisi un site pour la célébration de la Messe le 24 juin prochain.

Ils ont choisi un plateau sur le côté sud-ouest de la salle d'exercice sur la grande Allée. L'autel sera placé de telle manière qu'il pourra être vu par des milliers de spectateurs.

Commerce de bois.

M. King, un des principaux marchands de Lévis, a reçu hier 25 wagons chargés de bois destiné aux marchés européens.

Accident.

On mande de Québec: Hier après-midi un cheval monté par M. Codeville a pris la peur et est venu se heurter sur un poteau de télégraphe. Le cavalier fut précipité sur le pavé et reçut dans sa chute de fortes contusions.

Zouaves Pontificaux.

Hier après-midi, le comité des Zouaves Pontificaux, s'est réuni pour prendre des arrangements finals au sujet de la célébration de la fête du 24 juin. La séance a duré plusieurs heures. Le rapport est très satisfaisant.

Coups de couteaux.

On mande de la Pêche: Mardi dernier, un fils d'un nommé Guilbeau revenait de l'école avec un petit camarade du nom de Proulx. Chemin faisant, il sortit un couteau disant que c'était pour frapper un jeune Yette. Arrivé vis-à-vis la maison de celui-ci, il lui demanda de venir se battre. Yette répondit qu'il était prêt, mais à la condition que Guilbeau ne se servirait pas du couteau. Guilbeau refusa. En ce moment-là un des frères de Yette arriva et frappa du pied le jeune Guilbeau qui se mit à pleurer. Le père Guilbeau vint au secours de son enfant. Il s'en suivit une querelle avec l'ainé des Yette qui se termina par la bataille. Pendant la lutte Guilbeau a sorti un couteau et a blessé son adversaire au côté gauche. Yette dit alors: "Tu m'as blessé à mort, eh! bien tu vas mourir toi aussi." Sur ce, prenant un bâton, il frappa Guilbeau deux fois sur la tête. Le médecin a déclaré mortelle la blessure de Yette.

Petite vérole.

Il y a eu la semaine dernière plusieurs cas de petite vérole à Ottawa. Les autorités sont à prendre des mesures pour empêcher la maladie de se propager.

La revue.

Le Major-Général Smyth part ce matin d'Ottawa pour se rendre à Québec où il doit prendre le commandement des troupes le 24. Ses aides-de-camp seront le Major Henry Smith du 47ème et le Capitaine John Stewart des gardes à cheval de la Princesse Louise.

Verdict.

Une dépêche de Consecan, Ontario, nous apprend que dans l'enquête tenue sur le cadavre d'un nommé Pierson, tué le 13 du courant, un verdict de meurtre au premier degré a été rendu contre Thomas Thompson.

Un crime.

On a trouvé, mercredi matin, à St. Roch, de Québec, dans une fosse d'aisance, le cadavre d'un jeune enfant qui avait une corde au cou, et dont la poitrine avait été rongée par les rats. Le coroner va tenir une enquête.

Sitting Bull.

On assure que Sitting Bull est en route pour Winnipeg, accompagné de quatre chefs et d'un vingtain de guerriers.

Une trop forte dose de laudanum.

On mande de Brampton que vendredi, sur un train pour l'Ouest, un jeune enfant souffrait de la dysenterie. Une femme compatissante qui se trouvait là, administra au malade une dose de laudanum pour calmer ses douleurs, mais la dose était tellement forte que l'enfant en est mort.

Brûlés à mort.

On mande de Chertville Ont. Vendredi soir, un vieillard nommé Strader demeurant avec sa femme dans le Canton de Winchester a été brûlé à mort. On ignore la cause du feu.

Bateau à vapeur brûlé.

On mande d'Iroquois: Vers les 9 heures vendredi soir le bateau à vapeur "Algonia" chargé de foin pour Ogdensburg a été brûlé jusqu'à la ligne de flottaison, à trois miles plus bas que la Pointe-aux-Pères. Tout l'équipage a été sauvé.

Bigame.

J B Fortin, journalier, âgé de 40 ans, a été arrêté à Ottawa, vendredi dernier, sur l'accusation d'avoir épousé trois femmes qui toutes demeurent actuellement à Ottawa.

Emeutiers sur la sellette.

Samedi dernier, Son Honneur M. Chauveau a condamné quatre des émeutiers de Québec à subir leur procès. Les prévenus sont accusés d'avoir déchargé des armes à feu avec intention de tuer.

Dépôt de houille.

Le professeur Selwyn est arrivé à Winnipeg en route pour la vallée de la rivière Souris, où il étudiera la formation des gisements de houille qu'on y a découverts.

Foudroyé.

Un ménonite, du nom de Job Ennis, a été tué récemment par la foudre, dans sa maison, à Winnipeg, pendant qu'il lisait la bible près de sa femme. Celle-ci a reçu une commotion si forte qu'elle en est morte samedi dernier. La maison a pris feu et a été réduite en cendres.

Personnel.

M. N. B. Gauvreau, un des ingénieurs du Pacifique, est parti de Québec samedi dernier, en route pour la Colombie Anglaise.

L'affaire de Biddulph.

Mgr. l'Archevêque Lynch, de Toronto, a visité les prisonniers les Biddulph, vendredi dernier, et s'est entretenu longuement avec eux.

L'assaillant du Sénateur Brown.

Bennett, l'assaillant de l'Hon. Geo. Brown, est dans un état très précaire. Samedi matin, il eut une syncope avant son déjeuner, et après qu'il fut revenu à lui, il se trouva grandement épuisé.

Hotes distingués.

Le Gouverneur-Général et la Princesse Louise sont arrivés à Québec jeudi soir à 7 heures. La garde d'honneur a été fournie par un détachement de la Batterie "B" et les Hussards Canadiens ont accompagné les hotes distingués jusqu'à la citadelle.

Enquête.

L'enquête contre les grévistes de Québec se continue avec vigueur. Un certain nombre ont été remis en liberté en donnant les suretés nécessaires pour leur comparution au prochain terme de la cour criminelle.

Mort singulière.

On mande d'Halifax: Vendredi matin, vers les quatre heures, on a trouvé, sur le quai du marché, le corps d'un jeune écossais du nom de Andrew Shields. N'ayant pu trouver d'emploi à Halifax, il dut écrire à ses parents en Ecosse et faire venir de l'argent. Il reçut £20 par la dernière malle anglaise et jeudi soir on l'a vu se promener sur les quais. Lorsqu'on a trouvé le défunt, il avait une bouteille de rhum dans ses poches.

Chronique Locale.

Noyé.—John Foyd, de St. Luc, s'est noyé jeudi après-midi en voulant porter secours à un animal qu'il avait acheté la semaine précédente.

Nominations.—M. Leclaire, de Sorel, a été nommé chef de police du village St. Jean-Baptiste en remplacement de M. Spedding, résignataire.

Vol.—Samedi matin, des voleurs se sont introduits dans un débit de tabac de la rue du Collège et se sont approvisionnés pour longtemps.

Mort d'un prisonnier.—Le nommé Warner impliqué dans le vol des \$15,000 est mort hier à l'hôpital des variolés.

Enquête.—M. le coroner Jones a tenu une enquête sur le corps de la petite fille écrasée par un tramway et le jury a rendu un verdict de "Mort accidentelle."

A caution.—Sur motion de M. Keller, Michael Dowling, qui a dangereusement blessé le nommé Larkin, a été admis à caution en fournissant les suretés nécessaires et requises par la loi.

Lâché.—Jendi, au marché Bonsecours, un cultivateur du nom de Lamontagne a été frappé sur la tête par une pierre venant de la rue des Commissaires. On n'a pu arrêter le coupable.

Accident.—Samedi soir, un bateau dans lequel se trouvaient quelques hommes occupés à peindre le vapeur Ontario a été chaviré par une barge chargée de grains, qui l'a heurté au passage. Les hommes en ont été quittes pour un bain froid.

Mordu par un chien.—Samedi après-midi, M. F. D. Shallow, en passant sur la rue Chatam, a été brusquement assailli par un énorme chien qui l'a mordu à plusieurs reprises. On ignore quel est le propriétaire de cet animal dangereux.

Procès.—M. Duncan MacDonald a intenté une action contre McIntosh et la compagnie du Grand-Tronc pour le recouvrement de la somme de \$1,000. Cette action est prise pour le règlement d'un fort montant d'obligations.

Commerce.—A la dernière assemblée de la Cie. de Prêt et de Crédit Foncier les MM. suivants ont été élus officiers: D E Papineau, président; Nazaire Villeneuve, vice-président; Alexis Dubord, Calixte Dupras et J. L. Cassidy, directeurs.

Arrestation.—Un nommé Louis Ste. Croix a été arrêté hier soir et logé au poste de la Place Chabouillez. Il avait bu trop copieusement et faisait du tapage au moment où la police l'aperçut. Il fallut trois hommes de police pour conduire le récalcitrant au poste.

Accident fatal en mer.—A une centaine de milles de Québec, Jorgen Larsen, matelot à bord du vapeur Texas, en allant chercher du charbon, est tombé du second pont dans la cale et s'est fracturé une jambe. Le pauvre diable en est mort avant d'arriver la capitale provinciale.

Echappé belle.—Hier après-midi, pendant qu'une famille canadienne était à s'amuser dans le parc Mont-Royal, un enfant de quatre ou cinq ans, qui faisait partie de ce petit groupe, s'en éloigna et roula du haut d'un talus sur la route, au moment du passage d'une voiture. Cheval et voiture passèrent sur le petit sans lui faire aucun mal.

Journalisme.—Samedi soir, le Post annonçait qu'il paraissait pour la dernière fois. Nous regrettons sincèrement que cet organe des Irlandais catholiques soit forcé de se retirer si tôt de l'arène. Le True Witness paraîtra le Mercredi, comme d'habitude, et sera, nous n'en doutons pas, une des meilleures feuilles hebdomadaires de la province.

Accident.—Hier soir, un tramway est passé sur le corps d'une petite fille âgée de 12 ans. Elle est morte ce matin à la résidence de son père, Joseph Piquette au No. 8 de la rue Dufresne. Le coroner doit tenir une enquête cette après-midi.

Hors la voie.—Mardi après-midi un wagon poussé en arrière par une locomotive est tout-à-coup sorti de la voie et a passé à travers le mur de la maison dite "Maison Ronde." Personne heureusement ne trouvait là en ce moment.

Artistique.—Nous avons le plaisir d'annoncer aux dilettanti que M. Prume, avec le concours de M^{de} Prume, M. C. Lavallée et de plusieurs artistes et amateurs de cette ville, nous donnera un grand concert jeudi le 3 juin, à la salle des Artistes.

Assaut brutal.—Un jeune fils de M. Murray, de la rue McGill, a été attaqué hier matin par deux voyous qui l'ont frappé à la figure avec une barre de fer. Le sang coula abondamment et un médecin dut être appelé. Un mandat d'arrestation a été émis.

Aliénation mentale.—Jendi matin, le constable Burns, qui était de faction sur la rue St Joseph, a arrêté un homme qui avait toutes les allures d'un aliéné. Le Dr. Picault, qui l'a examiné, a constaté que les soupçons du constable étaient fondés, et il a été immédiatement envoyé en prison. Il a donné le nom de Joseph Fox, mais toutes les informations qu'on a prises sur lui sont restées sans résultat. On croit que sa famille réside à Montréal.

Jugements.—Son Honneur le juge Rainville a rendu jugement, hier matin, pour \$50 et les frais, en faveur de M^{lle} Messier, blessée le 13 décembre dernier par une voiture. La plaignante demandait \$100.

—Son Honneur a aussi rendu jugement hier dans la cause de John C. Dunkerty vs Lord et al. Il condamne les défendeurs à payer £50 par jour, pour avoir inutilement retenu le steamer "Tagus" pendant 15 jours.

Les voleurs de \$15,000.—Warner, un des individus impliqués dans le vol des \$15,000 est maintenant à l'hôpital des variolés. Il souffre de la maladie communément appelée "picotée noir."

Jones, un des autres individus, a demandé à M. le grand connétable Bissonnette de lui envoyer \$500. Il prétend que les \$3,000 trouvées en sa possession lui appartenaient. Bien entendu que la demande est restée sans réponse.

Vol d'un cheval.—Samedi matin, le chef de police Paradis reçut une dépêche de M. Guillaume Laberge, l'informant qu'on lui avait volé un cheval près de Caughnawaga. Le voleur, dont on ignorait le nom, était un homme très brun et maigre.

Avec ce signalement assez vague, l'agent de sûreté Lafon se mit à faire des recherches, et dans la soirée, il parvint à retrouver le cheval, mais le voleur qui savait probablement que la justice était sur ses traces s'était enfui.

Nouveau club.—A une assemblée de citoyens du village St. Jean-Baptiste, tenue le 19 mai 1880, dans le but de former un club qui sera connu sous le nom de Club Mont Royal, J. O. Villeneuve, maire, a été élu président, Dr. J. A. Lapière, vice-président, Odilon Cérat, secrétaire, Alfred Norman, assistant-secrétaire, Dr. Alexandre Germain, trésorier, M. Halde, assistant-trésorier, et Louis E. Pageau, gérant.

Dans la gueule du loup.—On se rappelle les crimes qui ont été commis dans le canton de Wright sur la rivière Gatineau. Tous les coupables furent arrêtés, entre autres un nommé Doyle. Mais celui-ci réussit à passer les lignes et vint s'établir à Ithaca, près de New-York. Comme c'était le témoin principal de la couronne il fallait le ramener coûte que coûte. On y réussit de la manière suivante: Un homme partit de cette ville et alla trouver Doyle au sujet d'une assurance que celui-ci avait à Montréal. D'une manière ou d'une autre, l'émissaire réussit à amener l'accusé à la ville. Ne se doutant de rien, il entra au bureau de l'agent secret Fahey qui, sous un prétexte quelconque, l'amena au bureau de M. Bissonnette, grand connétable, où à sa grande surprise, il fut arrêté. Il est parti hier pour Aylmer.

Assemblée du Barreau.—L'assemblée annuelle du Conseil Général du Barreau de la Province de Québec a eu lieu hier matin à 31 heures. Les messieurs présents étaient A. Lacoste, Ecr., C. R., Bâtonnier de la section de Montréal; J. G. Bossé, C. R., Bâtonnier de la section de Québec; R. N. Hall, Ecr., Bâtonnier du district de St François; Cyrille T. Suzor, Ecr., C. R., Secrétaire-Général du Barreau.

Après les procédés préliminaires, on fit l'élection des officiers. J. G. Bossé, Ecr., C. R., fut nommé Bâtonnier Général du Barreau de la Province de Québec et Cyrille T. Suzor, Ecr., C. R., Secrétaire-Général.

Le Conseil passa ensuite des résolutions au sujet du projet d'amendement de l'acte d'incorporation du barreau, à propos des changements à apporter à l'examen des candidats à la pratique et à l'étude du droit. Ce projet sera soumis prochainement à la législature locale.

A propos de sauvetage.—A propos d'un feu qui a eu lieu jeudi près de l'Hôtel Windsor, le chef du département du feu faisait remarquer qu'au cas d'un incendie, l'hôtel n'offrirait aucune sûreté aux pensionnaires. Bien entendu, cette remarque s'applique à la plupart de nos grands hôtels. Les autorités devraient s'occuper de cette question importante.

Nouvelle gare au centre de la Ville.—Plusieurs capitalistes ont conçu l'idée de construire une gare au centre de la ville. Ils ont une confiance telle dans le succès de leur entreprise que, si les autorités approuvent le plan, ils se mettront de suite à l'œuvre.

La gare centrale serait construite sur le Champ-de-Mars. Le chemin de fer Q. M. O. et O. y arriverait par un chemin élevé sur les rues Craig et Ste Marie. Le Grand-Tronc passerait par les rues Craig, Petite rue St. Antoine et St. Bonaventure.

Central.—Vendredi, à la réunion du bureau de nettoyage, ont été reçues les soumissions suivantes pour le nettoyage des rues: "Montreal Fertilizing Company" \$7,312 par année, si le nettoyage doit être fait le jour, et \$8,000 s'il doit être fait le soir, et que ces travaux se terminent à 8 heures a. m.; James Suttie, \$6,500, si le nettoyage doit être fait le jour, et \$8,000 si c'est le soir; John Mayo, \$7,800 si les travaux doivent être faits le jour, et \$8,000 la nuit.

Le contrat a été unanimement accordé à la compagnie dite "Montreal Fertilizing Company" avec instruction de faire les travaux la nuit.

Les militaires du Collège Ste. Marie.—Hier après-midi les volontaires du collège des Jésuites ont été passés en revue par les Lts.-Cols. de Lotbinière Harwood et Fletcher. Près de 400 personnes assistaient à la parade. Les jeunes soldats ont parfaitement exécuté les différentes manœuvres; ils se sont surtout distingués dans l'exercice à la baïonnette.

Le sergent Billman de la batterie "B" a reçu les félicitations des officiers supérieurs du succès des écoliers volontaires. Le capitaine Harry Smith, au nom de la compagnie, présenta au Sergent Instructeur une montre en argent, évaluée à \$40, pour le remercier des services qu'il avait rendus. Les mots suivants sont gravés à l'intérieur du boîtier: "Présenté au sergent T. H. Billman par la compagnie des volontaires du Collège Ste. Marie."

Les Lts.-Cols. Harwood et Fletcher terminèrent la parade, par quelques paroles d'encouragement.

Statistiques.—Les importations totales de farine et de grain depuis le 1er janvier au 19 mai 1880, se sont élevées à 138,096 tonneaux. La période correspondante de 1879 accuse une importation de 242,320 tonneaux, soit une diminution de 104,224 tonneaux.

Les exportations depuis le 1er janvier au 19 mai de cette année, se sont élevées à 85,189 tonneaux, contre 136,869 tonneaux dans la période correspondante de l'année précédente. Il y a donc eu une diminution dans les exportations de grain et de farine de 51,680 tonneaux.

Les importations de blé ont atteint le chiffre de 920,580 minots depuis le 1er janvier, tandis que pour l'année 1879 dans la période correspondante, elles ont été de 1,462,062 minots soit une diminution de 541,473 minots.

Les exportations depuis cette date au 19 de ce mois ont été de 528,644 minots, et celles de l'année 1879, aux mêmes dates, ont été de 1,215,046 minots, soit une diminution de 686,402 minots.

Résultat fatal d'une querelle.—Charles Larkin qui a été poignardé et frappé à coup de pied sur la rue Eleonor, il y a deux semaines, est mort vendredi des suites de ses blessures. Jeudi, le jeune homme paraissait hors de danger; mais vers le soir il se sentit faiblir et entre minuit et une heure on dut aller chercher M. le Magistrat Desnoyers qui vint prendre la déposition du moribond. De suite un mandat d'arrestation fut lancé contre l'accusé Michael Dowling.

Vendredi matin, Larkin tomba dans le délire et après avoir passé la journée dans de terribles convulsions il mourut vers les six heures.

Le meurtrier Michael Dowling est disparu; on croit qu'il est parti pour les Etats-Unis.

Le père de ce misérable est tellement affecté du crime de son fils qu'il a voulu se suicider en se jetant dans le canal. Ce fut avec peine qu'on a pu le sauver.

L'enquête commencée cette après-midi, par M. le coroner Jones, a été ajournée à mardi prochain à deux heures p. m.

La Fête de la Reine à Québec.

La fête de notre Souveraine a été célébrée avec un éclat extraordinaire dans la vieille cité de Québec. De bonne heure, hier matin, les rues regorgeaient de monde: la joie était peinte sur toutes les figures et tout annonçait que c'était jour de fête. Dès neuf heures, les plaines d'Abraham étaient couvertes de piétons et de brillants équipages. On se pressait de tous côtés vers l'endroit où devaient défilier les troupes: chacun voulait avoir la première place. Le défilé eut lieu dans l'ordre suivant: Les "Prince de Galles," le 65^{me}, le 8^{me} Carabiniers Royaux, la Batterie de Campagne, le 5^{me} Fusiliers, les Escadrons A et B, le 9^{me} Bataillon, l'Artillerie de Garnison, le 6^{me} Fusiliers, les Carabiniers Victoria, les Cadets du "High School," la Batterie B, les Artilleurs Royaux, et le 62^{me} Bataillon de St. Jean, N.-B.

Tous les corps d'armée ont été vivement applaudis, au passage, et le 65^{me} a pu se convaincre des chaudes sympathies que lui portait la foule, par les hurrahs prolongés qui l'accueillirent.

La revue commença vers 11:30 hrs. Le soir, les citoyens de Québec et la garnison ont donné, à la Salle de Musique, un dîner aux officiers. Le Lieutenant-Colonel Duchesnay présidait. Un grand nombre de dames se tinrent dans les galeries, durant le banquet.

Le Président proposa la santé la Reine, qui a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements. Vinrent ensuite les santés au Marquis de Lorne, à la Princesse Louise, au Lieutenant-Gouverneur, au Ministre de la Milice, au Lt.-Général Commandant des troupes, aux Officiers, au Maire et aux Dames. M. Ouimet a été appelé à répondre à la santé portée aux officiers des divers corps d'armée, et a été applaudi à outrance.

COMMERCE

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Corrigés tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

LAITERIE.

Beurre frais, à la livre.....	0 25	à	0 30
Beurre salé do.....	0 22	à	0 24
Fromage do.....	0 15	à	0 16

POISSONS.

Canard, au couple.....	0 00	à	0 60
do noir, do.....	0 00	à	0 00
Plevriers, par douzaine.....	0 00	à	0 00
Bécasses, au couple.....	0 00	à	0 00
Pigeons domestiques, au couple.....	0 20	à	0 25
Pardrix, au couple.....	0 00	à	0 00
Tourtes, à la douzaine.....	0 00	à	0 00

VIANDES.

Bœuf, à la livre [steak].....	0 10	à	0 13
Do à la soupe.....	0 04	à	0 06
Bœuf salé.....	0 08	à	0 10
Jambon à la livre.....	0 11	à	0 12
Lard, do.....	0 06	à	0 08
Mouton, do.....	0 08	à	0 12
Agneau, do.....	0 10	à	0 12
Veau.....	0 08	à	0 10
Lard frais, par 100 lbs.....	6 50	à	6 75
Bœuf par 100 livres.....	4 00	à	4 50
Lièvres.....	0 20	à	0 25
Saindoux à la livre.....	0 10	à	0 11

VOAILLES.

Dindes, à la livre.....	0 07	à	0 10
Dindes (vieux) au couple.....	1 20	à	1 30
Dindes (jeunes) do.....	0 00	à	0 00
Oies, do.....	0 00	à	0 00
Canards, do.....	0 50	à	0 80
Poules, do.....	0 40	à	0 80
Poulets, do.....	0 00	à	0 00

FARINE.

Farine de blé, de la campagne, par 100 lbs.....	3 00	à	3 40
Farine d'avoine.....	2 40	à	2 50
Farine de blé d'Inde.....	1 40	à	1 50
Sarrasin.....	1 50	à	1 60

DIVERS.

Sucre d'érable, à la livre.....	0 08	à	0 10
Sirop d'érable, au gallon.....	0 90	à	1 10
Miel, à la livre.....	0 12	à	0 15
Oufs frais, à la douzaine.....	0 11	à	0 12
Haddock, à la livre.....	0 06	à	0 07
Poisson frais.....	0 08	à	0 10
Saindoux, auseau.....	2 00	à	0 00
Saindoux, par livre.....	0 00	à	0 00
Peaux, à la livre.....	0 00	à	0 00

GRAINS.

Blé, par minot.....	0 00	à	0 00
Pois, do.....	0 85	à	0 90
Orge, do.....	0 70	à	0 80
Avoine, do.....	0 00	à	0 00
Sarrasin, do.....	0 45	à	0 48
Lin, do.....	0 00	à	0 00
Mil, do.....	1 50	à	1 60
Blé d'Inde do.....	0 70	à	0 75
Avoine à la poche.....	0 70	à	0 80
Fèves.....	1 20	à	1 30
Son par 100 livres.....	0 90	à	1 00
Moulée.....	1 10	à	1 20

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clerc du Marché Viger.

Bœuf, 1 ^{re} qualité, par 100 lbs.....	\$ 5 00	à	\$ 6 00
Bœuf, 2 ^{me} qualité.....	4 00	à	4 50
Vaches à lait.....	20 00	à	25 00
Vaches extra.....	30 00	à	50 00
Veaux, 1 ^{re} qualité.....	6 00	à	8 00

Veaux, 2 ^{me} qualité.....	2 00	à	7 00
Veaux, 3 ^{me} qualité.....	1 00	à	2 00
Moutons, 1 ^{re} qualité.....	8 00	à	10 00
Moutons, 2 ^{me} qualité.....	5 50	à	6 00
Agneaux, 1 ^{re} qualité.....	5 00	à	5 50
Agneaux, 2 ^{me} qualité.....	2 00	à	3 00
Cochons, 1 ^{re} qualité.....	5 00	à	6 00
Cochons, 2 ^{me} qualité.....	4 00	à	4 50

Foin et Paille.

Foin, 1 ^{re} qualité, par 100 bottes..	7 00	à	8 00
Foin, 2 ^{me} qualité.....	5 00	à	6 00
Paille, 1 ^{re} qualité.....	3 00	à	4 00
Paille, 2 ^{me} qualité.....	2 00	à	3 00

MAISON BEAUCHEMIN & VALOIS

LIBRAIRIE, PAPETERIE, IMPRIMERIE, RELIURE.

256 et 258, rue St-Paul, et 20, rue St-Gabriel, Montréal.

On trouvera à cet établissement l'assortiment le plus complet de Livres et Fournitures d'écolés— Livres de Frères— Livres de Récompense— Livres de Théologie, d'Histoire, de Littérature, de Droit, de Médecine, etc.— Livres Blancs de tous genres constamment en magasin et faits à ordre sous quelques jours d'avis.— Livres pour les Bureaux d'enregistrement— Imagerie— Cachets de communion— Chapellets— Médailles— Statuettes, etc.— Tapisserie— Cartes à jouer, etc., etc.

MM. B. & V. se chargent d'Impressions de toutes sortes: Livres, Brochures, Programmes, Factums, Palmars, Circulaires, Lettres funéraires, Cartes d'affaires, Cartes de Visite, etc.; le tout exécuté dans les derniers goûts et à bas prix.

Reliures de toute espèce faites avec élégance et solidité et à bon marché.

Librairie Payette & Bourgeauit
250, RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

NOUVELLE PUBLICATION:
"LE PETIT ARSENAL DU CATHOLICISME" ou "Traité Élémentaire de Controverse" par A. MAILLOUX, V.G., in-12, 461 pages, cart. Prix, 50c.

APPROBATIONS:
Nous soussigné, ayant fait examiner un manuscrit intitulé: "Le Petit Arsenal du Catholique" ou "Traité Élémentaire de Controverse par un Catholique Romain" et ayant jugé qu'il peut être utile aux fidèles de ce Diocèse, en permettons l'impression et en recommandons la lecture à nos Diocésains.

— E. A., Arch. d^e Québec.
Québec, 19 mars 1872.

Voici ce que Mgr. l'Archevêque Taschereau écrivait, à la date du 15 février 1872, sur cet ouvrage important:
"L'arsenal m'a beaucoup plu, et je pense qu'il fera un grand bien. J'en ai examiné plusieurs chapitres importants, et ils m'ont paru tout à fait orthodoxes et bien solidement appuyés."
Lors de l'envoi de l'approbation du "Petit Arsenal," Mgr. l'Archevêque écrivait:
"Je vous envoie ci-incluse l'approbation de votre "Petit Arsenal," auquel je souhaite une intime corde tout le succès possible."
22 mai 1880. 1—

"LA FEUILLE D'ERABLE"
EDITION HEBDOMADAIRE DU
"COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT:
Un An..... \$2.00
Six Mois..... 1.00
Payable d'avance.
(Frais de port payés par l'Éditeur.)

ANNONCES:
25 cts. par ligne pour chaque insertion.
L. D. DUVERNAY,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,
Bureau du COURRIER DE MONTREAL,
12, rue St. Gabriel,
(Vis-à-vis l'Hôtel du Canada.)
MONTRÉAL.